

Le cinquante-huit

TOUTES LES ACTUALITÉS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

La nouvelle Cité de l'Enfance, pour encore mieux protéger les enfants confiés

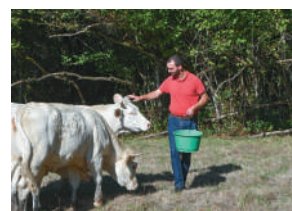


À retrouver p.8



TOUS ENGAGÉS POUR LA NIÈVRE

Des Nivernais au parcours inspirant - p.3



FOCUS

Canicule, un été qui nous engage. Le Conseil départemental répond présent - p.7



AUTONOMIE

Quatre millions d'euros pour nos maisons de retraite - p.10



RENTÉE SCOLAIRE

Adapter les collèges au changement climatique - p.12



NUMÉRIQUE

Naissance d'un réseau nivernais des objets connectés - p.20





La Cité de l'enfance

Agir dans la durée, préparer l'avenir

Le changement climatique n'est plus devant nous, il est là. Incendies, fortes chaleurs, sécheresse en sont les signes les plus immédiats et leurs effets s'inscrivent dans la durée : ils fragilisent nos forêts et notre agriculture, transforment nos façons de vivre et touchent plus durement encore les plus fragiles d'entre nous.

Face à ces bouleversements, la solidarité doit rester notre première force. Tout l'été, des sapeurs-pompiers se sont engagés face aux incendies dans la Nièvre et le sud de la France. Nous avons voulu à voulu prendre sa part de cet élan, en accueillant des pompiers mobilisés notamment du Var et de Gironde et leurs familles pour quelques jours de repos. Une manière de prendre soin, à notre tour, de celles et ceux qui se sont tant engagés pour nous protéger collectivement.

Nous devons aussi continuer d'anticiper, comme nous avons su le faire ces dernières années. Sur l'eau, nous avons engagé avec les collectivités un travail de fond pour préserver la ressource et sécuriser l'alimentation. Il faut poursuivre et investir. Le Conseil départemental prendra toute sa part, mais les collectivités ne pourront agir seules. L'État doit assumer ses responsabilités et donner aux territoires les moyens d'agir.

Notre agriculture est elle aussi en première ligne face au changement climatique. **Le Conseil départemental continuera d'être aux côtés de nos agriculteurs et de porter leur voix. L'enjeu est de se coordonner avec la Région et l'État.**

Préparer l'avenir, c'est aussi le sens de notre action en cette rentrée. Dans nos 30 collèges, nous poursuivons un effort

engagé dans la durée, avec 3,6 millions d'euros d'investissements cette année, pour améliorer le quotidien des élèves et des équipes.

Cette ambition prend également corps avec la Cité de l'enfance, un investissement de près de 22 millions d'euros, que nous inaugurerons en octobre. Elle permettra de mieux accueillir et accompagner les enfants qui nous sont confiés. Les protéger et les aider à construire leur avenir est l'une de nos responsabilités essentielles.

Cet avenir, nous allons continuer à le préparer avec vous. Avec Imagine la Nièvre, le dialogue engagé avec les Nivernaises et les Nivernais va se poursuivre, pour partager les choix, faire émerger les idées et construire ensemble les réponses dont la Nièvre aura besoin demain.

Répondre aux urgences d'aujourd'hui et préparer l'avenir ne sont pas deux chemins différents. Notre responsabilité est de les tenir ensemble, dans la durée et avec vous.

FABIEN BAZIN,
Président du Conseil
départemental de la Nièvre

Fidèlement,
Fabien Bazin



Fabien Bazin, en compagnie de Séverine Bernard, présidente de Nièvre attractive, du colonel Sébastien Keller, directeur adjoint du Service départemental d'incendie et de secours et de Mickaël Maunoir, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Nièvre lors de la conférence de presse de présentation du dispositif «Merci les pompiers».



Martine Carrillon-Couvreur

20 ANS D'ENGAGEMENT

Silhouette menue, sourire doux, voix calme : les interlocuteurs de Martine Carrillon-Couvreur ont rapidement compris, et souvent à leurs dépens, que les apparences étaient trompeuses. La présidente de l'association RN7 à 2 x 2 voies est, depuis 2004, la passionaria infatigable d'un enjeu vital pour la Nièvre : la transformation de la populaire « route des vacances » exaltée par Charles Trénet en autoroute rapprochant le département rural de Paris et de Lyon.

Un combat que la « Lyonnaise mariée à un Nivernais », arrivée dans la Nièvre il y a 40 ans, n'était pas destinée à mener. « J'ai été élue députée en 2002, et la mise à 2 x 2 voies de la RN7 était un sujet sensible, parce qu'il était difficile d'obtenir les crédits pour faire avancer le chantier », se souvient-elle. « C'était un dossier qui avait été engagé par Pierre Bérégovoy. Il voulait que la Nationale 7 devienne un vrai axe autoroutier, gratuit, pour désenclaver la Nièvre, la rendre plus attractive. Et il y avait un enjeu de sécurité : la route à deux voies était accidentogène.

Tenace, patiente, l'ex-directrice d'institut médico-éducatif se mue en spécialiste des programmes de financements, fait le siège des ministères pour que les crédits annoncés soient débloqués, et pour que l'État tienne ses engagements : « Selon les ministres, la RN7 était plus ou moins bien considérée. » Martine Carrillon-Couvreur ne lâche pas, continue après son dernier mandat de députée, achevé en 2017. Par fidélité pour les Nivernais, pour son département d'adoption, et pour Pierre Bérégovoy, dont la stature et l'exemple ont inspiré son engagement en politique : « Je fais partie de la génération d'élus qui a été marquée par sa tragédie. »



Sébastien Lavigne

L'OPTICIEN-LUNETTIER PREND LA ROUTE POUR LA VUE DE SES CLIENTS

Ce jour-là, il a largement rogné sur sa pause déjeuner pour servir une cliente âgée. Une routine, visiblement. Opticien-lunettier à Lormes, Sébastien Lavigne est plus animé par la fibre sociale que par le chiffre d'affaires. C'est ce qui l'a incité à se lancer en indépendant, en 2013, en ouvrant sa boutique dans une ville qui n'avait jamais vu d'opticien : « J'ai été salarié pendant 20 ans, j'ai géré des gros magasins. Je voulais revenir à mon métier de base, ne plus faire des choses qui me déplaçaient. »

Son métier ? « Rendre la vue à tout le monde. » Changer la vue, la vie aussi : le service est devenu une mission dans ce nord-est de la Nièvre éloigné de tout, des professionnels de santé surtout. « Beaucoup de gens devraient consulter un ophtalmologue et ne le font pas parce que c'est loin, parce qu'ils sont seuls ou n'ont plus de voiture. » Révolté par cette inégalité des soins, Sébastien Lavigne innove, début 2026, avec la télé-expertise : « Je fais l'examen de la vue, qui est validé par un ophtalmologue basé en France, et les gens peuvent ainsi avoir une ordonnance. » Une solution efficace quand les clients n'ont pas de pathologie.

Pour ceux qui ont besoin d'un « vrai » examen, par exemple pour un suivi de cataracte ou de DMLA, l'opticien passe à la vitesse supérieure : « Un lundi par mois, je prends rendez-vous chez un ophtalmologue, à Dijon, et je les emmène. Je ne fais pas le taxi, je le fais à titre personnel, et le trajet ne leur coûte rien. » Plusieurs personnes ont déjà bénéficié de cette initiative : « Mais il y a des centaines de personnes concernées par ce problème dans la région. » L'altruisme résonne comme une évidence pour le Dijonnais marqué à jamais par une rencontre, il y a quinze ans, qu'il évoque avec des frissons dans la voix : « J'ai été appelé pour un homme atteint de la maladie de Charcot, dont le seul lien avec le monde était le regard. Et ses lunettes n'étaient plus adaptées. Quand je lui ai apporté ses nouvelles lunettes, et qu'il a vu à nouveau, il a fondu en larmes. »



Florence Vard

UNE BATTANTE ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Toujours souriante, dynamique et engagée, Florence Vard incarne la bonne humeur et la solidarité. Infirmière de formation, aujourd'hui enseignante au centre scolaire Notre-Dame, elle consacre une grande partie de son énergie à la lutte contre le cancer du sein. À 61 ans, mère d'un fils de 27 ans, elle est responsable de l'association Foutu Cancer 58. Ce nom traduit sa philosophie : « prouver qu'aucun malade n'est pas foutu, qu'il faut toujours se battre ». Forte de 75 adhérents et d'un noyau dur d'une vingtaine de bénévoles, l'association mène des actions de prévention grâce notamment à un buste d'autopalpation présenté dans les collèges, maisons de retraite, établissements publics, partenaires.

Florence veille également à améliorer l'accès aux soins de confort notamment par l'accès aux prothèses capillaires, aux brassières post opération, etc. Elle rappelle également que les hommes peuvent être touchés par cette maladie qu'ils sont les bienvenus à l'association. Convaincue que le sport et le lien social favorisent la rémission, elle organise marches, repas et événements conviviaux. À l'approche d'Octobre Rose, l'association prépare notamment un dîner rose le 17 octobre à Marzy. **Florence tient à rappeler que Foutu Cancer 58, désormais reconnue d'utilité publique, recherche toujours des bénévoles, partenaires, mécènes et jeunes communicants pour renforcer cet élan de solidarité.**

Toutes les infos sur foutucancer58.fr



Le saviez-vous ?



RETROUVEZ TOUS LES MOIS LES ACTUALITÉS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE DANS LA NEWSLETTER !

Le Conseil départemental vous propose un nouveau rendez-vous mensuel pour rester informé de l'actualité du territoire, des projets, des initiatives locales et de ce qui fait bouger la Nièvre au quotidien.

Retrouvez les infos du mois de votre Département en un clin d'œil : simple, gratuit & utile !

Inscrivez-vous ici



MÉDECINE : LA BOURSE ET LA VIE

1^{er} juin 2026

Alexandre Sanchez fait partie des 28 médecins généralistes installés dans la Nièvre grâce à la bourse d'études créée en 2016 par le Conseil départemental pour répondre à la baisse de la démographie médicale. Il n'imaginait pas être médecin généraliste ailleurs que dans la Nièvre : « Je suis un Nivernais de cœur, très attaché à ce territoire, à la campagne », sourit le grand brun de 29 ans dans la maison de santé de Châteauneuf-Val-de-Bargis, lors de la visite de Fabien Bazin, président du Conseil départemental, et de Thierry Guyot, conseiller départemental du canton, venus

prendre le pouls de son installation et lui remettre un cadre souvenir de la bourse d'études qui lui a été accordée par la collectivité.

« J'ai fait mes études de médecine à Angers, pendant neuf ans, et j'ai été boursier pendant six ans », rappelle Alexandre Sanchez. Chaque bénéficiaire s'engage à rester dans la Nièvre pour une durée équivalente à celle de la bourse, ce qui n'a rien d'une contrainte pour le jeune médecin généraliste : « J'ai fait tous mes stages dans la Mayenne, mais j'ai toujours voulu revenir ici. » Grâce à lui, un troisième médecin rejoindra l'équipe cet automne : « Une installation en entraîne une autre. Le territoire en a besoin. »



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION AMICALE DES MAIRES DE LA NIÈVRE : « LES MAIRES SONT LES VISAGES DE LA RÉPUBLIQUE »

13 mai 2026

Dans une ambiance parfois potache de rentrée des classes ou de journée d'intégration, l'Union amicale des maires de la Nièvre a tenu son assemblée générale extraordinaire à l'Agropôle du Marault, à Magny-Cours. Mosaïque de nombreuses nouvelles têtes, fraîchement élues lors des municipales de mars, et d'anciens habitués du rendez-vous mené en maestro par le président Daniel Barbier, la « grande famille des maires est la grande force démocratique du département », comme l'a souligné Fabien Bazin, président du Conseil départemental.



UN SOUTIEN POUR LES JEUNES SPORTIFS EN PÔLE VERS LE HAUT NIVEAU

5 juin 2026

Rampes de lancement vers l'excellence sportive, les pôles Espoirs et France accueillent plusieurs jeunes Nivernais, un peu partout dans l'Hexagone. Un parcours et un choix qui ne sont pas sans conséquences sur le budget des familles. C'est pourquoi le Conseil départemental a décidé d'infléchir sa politique de soutien aux athlètes de haut niveau en attribuant une aide de 700 € à dix jeunes champions en devenir, ou déjà confirmés. « Avoir un enfant dans un pôle Espoir, cela a un prix. Cela peut représenter des sacrifices pour une famille », a rappelé Lionel Lécher, vice-président en charge des sports, aux côtés de Jean-Paul Fallet, conseiller départemental, lors de la remise des fac-similés des chèques, vendredi 5 juin, en présence des familles et des responsables des clubs. Les dix jeunes sont encore licenciés dans leur club nivernais, où ils font figure d'exemples pour leurs coéquipiers.

LE DÉPARTEMENT TOUJOURS PLUS ENGAGÉ AUX CÔTÉS DE LA FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE LA NIÈVRE

26 mai 2026

Gestionnaire de plusieurs foyers et services à travers la Nièvre, la Fédération des œuvres laïques de la Nièvre (FOL 58) héberge ou accompagne environ 250 personnes en situation de handicap. Une vocation historique et humaniste que le Conseil départemental finance via un prix de journée pour l'accueil de résidents nivernais. Fabien Bazin, président du Département, et Michèle Zwang-Graillot, présidente de la FOL 58, ont signé le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) qui fixe notamment la dotation annuelle versée par la collectivité jusqu'en 2030. Celle-ci, réévaluée chaque année, passe de 6,3 M€ à près de 6,8 M€ à la fin du contrat.



LA BELLE NIÈVRE CONSOLIDE LES LIENS DE SON RÉSEAU DE PRODUCTEURS ET ARTISANS

29 juin 2026

Le Domaine du Bois Bourbon, à Livry, a accueilli des producteurs et artisans adhérents de la marque locale La Belle Nièvre et son réseau de distributeurs partenaires. Organisée par le Conseil départemental, cette soirée a rassemblé une quarantaine de professionnels autour d'un objectif commun : valoriser les savoir-faire nivernais et renforcer les liens entre les acteurs du territoire.

À cette occasion, Martine Gaudin, conseillère départementale déléguée à l'attractivité, est revenue sur la création de La Belle Nièvre et sur le succès rapide rencontré par cette initiative du Conseil départemental. Depuis son lancement en mars 2021, la marque territoriale a déjà convaincu 220 artisans et producteurs, témoignant d'une véritable dynamique collective.

CARACOL, BOUQUET FINAL À BAYE POUR 160 COLLÉGIENS SPORTIFS

17-18 juin 2026

Manière de récompense pour les collégiens les plus assidus aux séances de l'AS, Caracol offre une belle bulle de découverte, d'échanges et de partage à des élèves venus de toute la Nièvre pour profiter du cadre enchanteur et central de l'étang de Baye. Cette année, 42 équipes de 23 collèges, toutes mixtes, se sont relayées. Organisé par le service des sports du Conseil départemental et l'UNSS Nièvre, le challenge dénué de pression a été vécu avec une joyeuse intensité par ces 160 élèves de 4^e qui découvraient, pour la plupart, des activités à la croisée du sport et du jeu.



QUINZE ANS DE « FUNAMBULANTE » TOURNÉE D'ALIMENTATION GÉNÉRALE CULTURELLE

2 juillet au 28 août 2026

En 2011, le poète survolté Jean Bojko lançait sur les routes de la Nièvre l'une de ses fameuses fulgurances : une camionnette « servant » des spectacles surprises de village en village, à la manière d'un boulanger ou d'un épicier de campagne. Reprise par le Conseil départemental, copilotée avec La Maison, la Tournée d'alimentation générale culturelle perpétue chaque été ses livraisons de danse, théâtre, musique, humour, etc. dans une soixantaine de communes. Laissant derrière elle des volutes de ravissement, des émotions en stock.



LE DÉPARTEMENT MOBILISÉ LORS DE LA MARCHÉ DES FIERTÉS

13 juin 2026

Habituellement installé au sein de la Maison de la Prévention, au 3 bis rue Lamartine, le Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) développe régulièrement des actions de proximité pour sensibiliser les publics aux enjeux de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST). Lors de cet événement festif, qui a rassemblé près de 300 personnes, l'équipe s'est consacré à l'information et à la prévention. Une quarantaine de participants ont ainsi pu être sensibilisés aux différentes infections sexuellement transmissibles ainsi qu'aux moyens de prévention existants.



LUZY : LA RD985 FAIT PEAU NEUVE

22 juillet 2026

Jocelyne Guérin, maire de Luzy et vice-présidente du Conseil départemental a inauguré le 22 juillet la RD985. Menés par Eurovia et pilotés par l'Unité Territoriale Infrastructures Routières Morvan, les travaux ont consisté au rabotage puis à la réfection de la couche de roulement. Le Conseil départemental de la Nièvre poursuit ainsi son engagement en faveur de l'entretien du réseau routier avec à Luzy un investissement de 205 000€.



Le saviez-vous ?



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE AUX CÔTÉS DES JEUNES NIVERNAIS

- Près de 50 000 € sont consacrés à la restauration universitaire.
- Le Département apporte également son soutien aux étudiants inscrits en PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé), première année commune aux études de santé (médecine, kinésithérapie, odontologie) et des bourses de 500 € par mois sont attribuées aux étudiants concernés. Au total, près de 290 000 € seront mobilisés en 2026.
- Par ailleurs, plus de 39 000 € sont consacrés aux dispositifs d'aide directe aux jeunes, à travers des mesures d'accompagnement concrètes (permis de conduire, mobilité internationale, soutien au BAFA-BAFD, dispositif Initiatives Jeunes, Mag Jeunes).
- Une enveloppe spécifique de 30 000 € est dédiée au service d'aide à la jeunesse.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE SOUTIENT L'EXCELLENCE ÉTUDIANTE À LA FACULTÉ DE DROIT GUY-COQUILLE DE NEVERS

24 juin 2026

À l'occasion de la cérémonie de remise des prix de la faculté de droit Guy-Coquille de Nevers, Joëlle Julien, vice-présidente du Conseil départemental en charge des ressources humaines, a réaffirmé l'engagement de la collectivité en faveur de l'enseignement supérieur et de la réussite des étudiants du territoire.

À travers ces distinctions et ce partenariat durable avec la faculté de droit Guy-Coquille, le Conseil départemental de la Nièvre témoigne de sa volonté d'encourager l'excellence, de valoriser le travail des étudiants et de contribuer à l'attractivité universitaire du territoire. Cette cérémonie a une nouvelle fois illustré l'importance de la coopération entre les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement supérieur pour accompagner les talents de demain et favoriser leur réussite.

L'HÔPITAL DES NOUVEAUX A CONSULTÉ À LORMES

9 juillet 2026

Le Centre départemental de santé de Lormes a accueilli, pour la première fois, l'Hôpital des Nouveaux, une initiative ludique et pédagogique destinée aux enfants de 3 à 6 ans. Déjà organisée en décembre 2022 à Corbigny, cette opération a permis aux plus jeunes de découvrir le parcours de soins en confiant leur doudou ou leur peluche préférée aux professionnels de santé. L'objectif est simple : démystifier le monde médical, expliquer le déroulement des soins et réduire les appréhensions que peuvent ressentir les enfants avant une consultation ou une hospitalisation.



Nos vidéos sur Youtube et [nievre.fr](https://www.nievre.fr)





LA NIÈVRE, CHAMPIONNE DE FRANCE DU P'TIT TOUR À VÉLO

3 juin 2026

Environ 1 150 écoliers nivernais de CM1 et CM2, accompagnés de 450 adultes, ont participé au P'tit Tour à vélo, une « classique » organisée depuis 1996 par l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) de la Nièvre, en partenariat avec le Conseil départemental.

Véronique Moreira, présidente nationale de l'USEP, était présente à l'arrivée, au circuit de Nevers-Magny-Cours, pour accueillir et féliciter les jeunes cyclistes, les encadrants et les équipes d'Olivier Pierre, président de l'USEP 58. Elle a souligné, avec Lionel Lécher, vice-président du Conseil départemental en charge des sports, la mobilisation record de la Nièvre, premier département de France par le nombre de participants au P'tit Tour à vélo. Bravo à nos cyclistes juniors.



Le saviez-vous ?

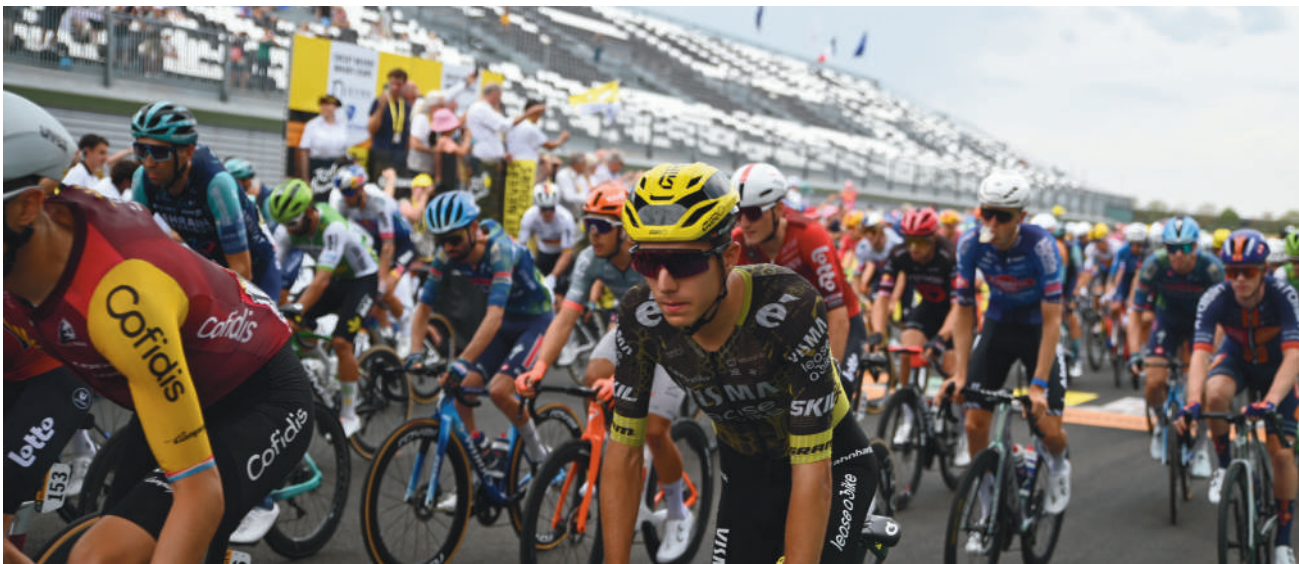
UN PARTENARIAT VIVACE ENTRE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET L'USEP 58

Signée en 2024, la convention pluriannuelle d'objectifs entre le Conseil départemental et l'USEP 58 a fait l'objet d'un avenant, pour l'année 2026, paraphé à l'occasion du P'tit Tour à vélo. La subvention s'élève à 16 000 € pour 2026.

Les objectifs fixés dans la convention sont les suivants :

- proposer des rencontres sportives mettant l'enfant en situation d'acteur, sur tout le territoire nivernais et pour chaque cycle d'enseignement
- accompagner les associations dans la démarche de valorisation du patrimoine sportif et naturel du département
- mailler le territoire nivernais afin de développer la vie associative.

L'USEP 58 s'engage, dans la réalisation de ces objectifs, à « porter une attention particulière à l'adaptation au changement climatique et à la pratique des personnes en situation de handicap ».



«LA PLUS BELLE COURSE DU MONDE» DANS «LE PLUS BEAU DÉPARTEMENT DE FRANCE»

15-16 juillet 2026

Vingt-trois ans à attendre son Tour, et deux jours de liesse pour effacer l'ardoise et recharger la mémoire. D'arrivée d'étape à Nevers en départ du circuit de Nevers-Magny-Cours, la Nièvre s'est doublement trouvée au cœur du Tour de France, les 15 et 16 juillet, pour d'émouvantes et sonnantes festivités, le long des routes, dans le moindre bourg traversé. Une alchimie populaire et sportive qui célèbre les retrouvailles réussies entre le département de la Nièvre et le Tour de France.



Aux côtés de Jérôme Durain, président du Conseil régional, de Jean-Louis Gutierrez, maire de Magny-Cours, de Lydie Compère, maire de Saint-Parize-le-Châtel, de la préfète Fabienne Decottignies, du sénateur Patrice Joly, de nombreux conseillers départementaux et élus locaux, Fabien Bazin s'est immergé dans ce grand bain de ferveur populaire sans équivalent en France. « La plus belle épreuve sportive du monde », assure Christian Prudhomme, directeur d'ASO, qui a découvert l'art culinaire des Toques nivernaises et les produits des artisans La Belle Nièvre à l'heure du petit-déjeuner, lors du direct de l'émission Télématin. Et, en guise d'écrin, « le plus beau département de France », a rebondi Fabien Bazin lors de l'inauguration du village départ et d'un chaleureux échange de cadeaux.



Il était temps, alors de déplacer l'épicentre de l'attention vers la grille de départ de la piste Grand Prix, pour voir les héros du jour, les coureurs du Tour, arriver un à un dans un crescendo d'enthousiasme, jusqu'à la star Tadej Pogacar, quadruple vainqueur et maillot jaune, se posant sans façons en première ligne entre Jonas Vingegaard, maillot à pois de meilleur grimpeur, et Mads Pedersen, maillot vert de meilleur sprinteur. La foule reprend en chœur le compte à rebours, et le peloton se lance, pour un tour de piste avant de tracer à travers le sud-Nivernais, via Saint-Pierre-le-Moûtier, Decize, Cercy-la-Tour et Luzy. Et de quitter la Nièvre en laissant derrière lui des éclats de rêve, des sourires, un long panache de joie. Et des envies de retour, avant 2049 si possible.

TOUR NIVERNAIS MORVAN : L'ÉTUVE DES HÉROS

18 au 21 juin 2026

Une semaine avant les Championnats de France Élite, deux semaines avant le départ de la première étape du Tour de France 2026, le Tour Nivernais Morvan (TNM) a donné le top départ des grandes compétitions vélos du 18 au 21 juin 2026. Grâce à une organisation bien rodée, le comité d'organisation dirigé par Raphaël Deschamps a offert des jours intenses, bercés par des températures caniculaires, d'une épreuve cycliste qui a sillonné le département de la Nièvre et a ravi le public présent sur le bord des routes.

Le vainqueur, Adam Mitchell (Vendée U - Priméo Énergie) qui s'est imposé et a remporté le Tour Nivernais Morvan Élite 2026, a reçu son trophée des mains de Michel Mulot, conseiller départemental sur le podium final.



Un été qui nous engage

Canicule, sécheresse, incendies : cet été a rappelé les défis auxquels la Nièvre est confrontée. Mobilisation des pompiers, préservation de l'eau et soutien aux agriculteurs, le Conseil départemental répond présent.

Eau : anticiper pour mieux préserver la ressource

Les épisodes de canicule et de sécheresse de cet été ont rendu particulièrement visible une réalité : l'eau est une ressource fragile, dont nous devons prendre soin. Pour les habitants, les agriculteurs, les collectivités ou les milieux naturels, les effets du changement climatique sont déjà là. Ils posent une question très concrète : comment mieux préserver l'eau disponible et faire en sorte que chacun puisse continuer à en disposer demain ?

Le Conseil départemental travaille sur cette question depuis plusieurs années. Dès 2019, il a engagé une démarche autour de l'alimentation en eau potable. Puis, en septembre 2022, il a adopté un Plan Eau départemental, qui fixe le cadre de son action. Il vise à préserver la qualité et la quantité de la ressource et des milieux aquatiques. Concrètement, le Département suit la qualité des cours d'eau, accompagne les collectivités dans la gestion de leurs stations d'épuration et apporte son expertise aux gestionnaires de l'eau potable, afin de contribuer à sécuriser l'alimentation en eau.

Ce travail s'inscrit dans une mobilisation collective. Les premières Assises de l'eau, organisées avec l'État en février 2024, avaient réuni plus d'une centaine de participants autour des enjeux de l'eau dans la Nièvre. De nouvelles Assises de l'eau seront organisées par l'État le 12 novembre prochain. Le Département y prendra toute sa part, comme il poursuit son engagement dans l'élaboration d'une stratégie d'adaptation du site des étangs de Baye et Vaux, pour anticiper les effets du changement climatique.

L'eau est un bien commun : sa préservation et son partage sont l'affaire de tous. Ils nécessitent un dialogue continu entre l'État, les collectivités, le monde agricole, les acteurs économiques, les associations et l'ensemble des usagers. C'est dans cet esprit que **le Conseil départemental entend poursuivre son engagement, en apportant son expertise et en contribuant, dans le cadre de ses compétences, à la recherche de solutions adaptées aux réalités de la Nièvre.**



Agriculture nivernaise : un engagement départemental inédit

L'agriculture nivernaise traverse une période épouvantable. Sécheresse persistante, hausse des charges, pression sur les fermages, baisse de cours : les exploitations d'élevage, de grandes cultures, de viticulture, de maraîchage et de production de sapins de Noël encaissent, mois après mois, les effets cumulés du dérèglement climatique et d'un contexte économique tendu.

Face à cette situation exceptionnelle, une réponse forte est nécessaire. L'État doit pleinement prendre sa part dans la gestion de l'urgence et dans l'accompagnement des exploitations les plus durement touchées. **De son côté, le Département, a mobilisé depuis le début du mandat, plus de 11 millions d'euros en faveur du monde agricole, alors même que cette compétence ne lui incombe plus directement.** Modernisation des bâtiments d'élevage, transition agro-écologique, soutien aux jeunes agriculteurs, maintien d'un laboratoire d'analyses à tarif réduit, accompagnement des filières viande, équine ou sapin de Noël : l'action départementale couvre l'ensemble des besoins de la profession.

Le Département entend aussi anticiper. Des moyens sont consacrés à une meilleure connaissance des besoins en eau du territoire, et les projets de retenues doivent être examinés, avec pragmatisme plutôt qu'avec des postures de principe, dans le respect d'un partage équilibré de la ressource.

Mais cet engagement territorial ne peut suffire seul. Le Département réitère son appel à l'État pour qu'il prenne pleinement sa part dans la gestion de l'urgence et le soutien aux exploitations les plus fragilisées, tout en poursuivant sa mobilisation auprès du gouvernement et des institutions européennes, notamment contre le traité de libre-échange avec le Mercosur.

Le cap reste inchangé : accompagner dans la durée une agriculture nivernaise forte, vivante et capable de s'adapter.



« Merci les pompiers » : la Nièvre ouvre ses portes

Tout au long de l'été, les sapeurs-pompiers de la Nièvre ont été fortement mobilisés face à plusieurs incendies de grande ampleur. Sur le site de Suez Recyclage, à La Charité-sur-Loire, à Villapourçon, puis à Gacogne-Brassy, professionnels et volontaires sont intervenus parfois plusieurs jours et plusieurs nuits d'affilée, dans des conditions particulièrement éprouvantes. Leur engagement mérite d'être salué.

Par leur courage, leur disponibilité et leur connaissance du terrain, ils ont contribué à protéger les habitants, les habitations, les entreprises et les espaces naturels. Cet été, la Gironde et le Var ont également été durement touchés par des incendies majeurs. Des milliers de sapeurs-pompiers venus de toute la France se sont relayés pour épauler leurs collègues, parfois au péril de leur santé et de leur vie. Beaucoup ont pris sur leur temps de repos ou leurs congés pour participer à ces opérations.

UN GESTE CONCRET DE SOLIDARITÉ

C'est pour saluer cet engagement que le Conseil départemental de la Nièvre, le Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre (SDIS 58), l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Nièvre (UDSP58), Nièvre Attractive et la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France se sont associés à l'opération « Merci les pompiers, la Nièvre vous ouvre ses portes ». Une centaine d'hébergeurs nivernais participent à cette initiative en proposant des séjours de repos à des sapeurs-pompiers mobilisés sur les grands incendies de l'été. Seul ou en famille, chacun pourra profiter d'une parenthèse au calme pour récupérer après des journées et des nuits d'intervention.

« En voyant les grands feux de cet été, nous avons décidé d'envoyer un signal aux 4 000 à 5 000 pompiers mobilisés dans le Var et en Gironde, pour que ceux qui le souhaitent puissent passer quelques jours dans la Nièvre », a expliqué Fabien Bazin, président du Conseil départemental.

Cette opération s'inscrit dans un travail de fond mené depuis plusieurs années aux côtés des sapeurs-pompiers nivernais. **« Nous sommes un des seuls départements de France à avoir augmenté de façon conséquente le budget alloué au SDIS, ce qui a permis de renforcer les moyens matériels et les équipes, alors même que les sapeurs-pompiers deviennent le réceptacle de multiples missions »,** rappelle Fabien Bazin.

ÊTRE À L'ÉCOUTE DE CEUX QUI INTERVIENNENT

L'attention portée aux sapeurs-pompiers ne se limite pas à cette opération de solidarité. **Face à des épisodes de canicule de plus en plus fréquents et marqués, le Conseil départemental a également organisé une série de visioconférences avec les acteurs directement confrontés à ces situations : maisons de retraite, élus locaux, agriculteurs et sapeurs-pompiers.** Ces échanges permettent de mieux comprendre les difficultés rencontrées sur le terrain, de partager les réponses déjà mises en place et de faire émerger des solutions adaptées. Ils contribueront à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques destiné à accompagner les acteurs nivernais lors des prochains épisodes de forte chaleur.



ENFANCE

Protection de l'enfance : une mission primordiale

La protection de l'enfance est une des responsabilités centrales du Conseil départemental. Une mission de plus en plus importante, et délicate, avec davantage de jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance et de mineurs non-accompagnés. Les moyens se renforcent pour améliorer l'accueil et la prise en charge de ces vies à cicatriser.

Prévenir, repérer et mettre à l'abri du danger : le triptyque de la protection de l'enfance guide l'action du Conseil départemental, comme elle le fait pour tous les Départements, en charge de cette mission hautement sensible. Et plus encore dans la Nièvre, où le nombre d'enfants confiés est deux fois supérieur à la moyenne nationale.

ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR

Au sein du Conseil départemental, la direction de la Parentalité et de l'Enfance est en charge de cette mission ; elle accompagne les parents, assure la prévention, le suivi des mineurs en danger, l'accueil en placement et le travail avec les partenaires, en tenant compte des enjeux nationaux et des spécificités locales. Un écheveau complexe d'actions qu'elle mène avec les services de l'État, l'Agence régionale de santé, la Protection judiciaire de la jeunesse ou l'Éducation nationale, etc., tous engagés dans le Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance (CDPPE).

Sous l'impulsion de l'exécutif départemental, les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) sont dans une quête perpétuelle d'amélioration de leur travail. En témoigne, par exemple, la création du Conseil des ambassadeurs de la protection de l'enfance, qui donne la parole aux enfants confiés à l'ASE et permet d'avoir un retour d'expérience sans fard ni détour sur leurs conditions de vie.

Le Schéma départemental enfance et famille constitue, depuis 2022, la feuille de route des services, avec ses 27 actions opérationnelles réparties en cinq axes :

- accompagner les parents et prévenir les situations de risque,
- renforcer l'efficacité du dispositif de repérage et de traitement des informations préoccupantes,
- adapter les modalités d'accueil et d'accompagnement aux besoins des publics,
- fluidifier et renforcer le suivi des parcours des enfants confiés,
- renforcer la gouvernance et le pilotage de la politique de prévention et de protection de l'enfance.

La prévention précoce est l'un des (nombreux) rôles dévolus à la Protection maternelle et infantile (PMI), un sigle familial à tous les nouveaux parents. Les professionnels de santé de ce service ont ainsi reçu, en 2025, près de 7 000 enfants en consultation médicale et effectué près de 2 400 visites à domicile pré et post-natales.

EVALUER ET ALERTER

Confié par la loi au président du Conseil départemental, le recueil des informations relatives aux mineurs maltraités (le signalement dans le langage courant) est orchestré par la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP). Celle-ci reçoit les alertes et évalue celles qui sont qualifiées en information préoccupante ; en 2025, sur les 1 610 informations entrantes, 904 ont fait l'objet d'une évaluation par les équipes des Sites d'action médico-sociale, qui analysent « le contexte socio-économique de la parentalité, de la santé et du développement des enfants » et préconisent les orientations : accompagnement social ou par la PMI, mesure administrative (aide éducative à domicile, accompagnement en économie sociale et familiale, etc.), mesure judiciaire (aide éducative en milieu ouvert simple, renforcée ou renforcée avec hébergement, placement judiciaire, placement chez un membre de la famille, etc.), ou absence de suite.

Constamment remise sur le métier, la protection de l'enfance se penche également sur le phénomène de la prostitution des mineurs, qui a fait l'objet, en novembre 2025, d'une conférence inédite réunissant l'ensemble des travailleurs médico-sociaux du Département ainsi que les partenaires publics et associatifs. Ce travail s'est poursuivi en 2026 avec les services de l'État, et notamment la déléguée aux droits des femmes.

La Cité de l'enfance : un investissement majeur pour mieux protéger

La nouvelle Cité de l'enfance marque une étape importante dans la politique départementale de protection de l'enfance. Avec **22 millions d'euros de travaux portés par le Conseil départemental**, elle traduit la volonté d'améliorer durablement les conditions d'accueil et d'accompagnement des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

Conçue comme un véritable lieu de vie, elle dispose de 114 places sur un site de 6 000 m² entouré de verdure et d'aires de jeux. Elle réunit plusieurs formes d'accompagnement : accueil d'urgence, accueil de jour, maisons d'enfants à caractère social et assistance éducative en milieu ouvert.

À terme, plus de 160 professionnels y travailleront, avec une ambition : mieux accueillir, mieux accompagner et mieux protéger chaque enfant confié au Département.

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE L'ENFANCE

Michèle Dardant

La protection de l'enfance est sans conteste l'une des plus nobles missions qui soient confiées aux élus et aux agents d'une collectivité territoriale. Nous en mesurons l'infinie complexité, la délicatesse suprême qu'exige ce travail. Les orientations départementales doivent permettre d'améliorer l'accompagnement des enfants et des familles en difficulté, mais également de prévenir l'apparition de ces fragilités dès le plus jeune âge.



Quelques chiffres

937

enfants confiés
à l'Aide sociale
à l'enfance de la Nièvre

396

assistants familiaux
(famille d'accueil) agréés
par le Conseil
départemental.

22 millions

d'euros dédiés à la
construction de la Cité de
l'enfance

Des citoyens toujours plus acteurs

Depuis 2021 et le lancement d'Imagine la Nièvre !, le Conseil départemental chamboule les codes de la politique en donnant la parole, et surtout le pouvoir d'agir, aux habitants. Ce dialogue sans filtre, puissant, a créé des liens inédits et fait naître des innovations marquantes, notamment pour la jeunesse. Place désormais à une seconde phase, celle de la démocratie de l'engagement, qui mobilise l'inépuisable énergie citoyenne pour changer la vie des Nivernaises et des Nivernais.

De la fragilité faire une force. Empêtrées dans la crise sanitaire, privées de campagne, assombries par une abstention record, les élections départementales du printemps 2021 avaient incité la nouvelle majorité en place à déclencher une forme de troisième tour citoyen. Ainsi est né Imagine la Nièvre !, un cycle de rencontres publiques qui a rassemblé des milliers de Nivernais, en 2022. De leurs 444 propositions sont nés 30 engagements votés par l'assemblée départementale et mis en œuvre sous l'œil de l'Observatoire des citoyens, créé pour la circonstance.

Dès 2023 et pendant trois ans, la jeunesse est devenue l'unique objet des rencontres publiques. Une attente forte d'Imagine la Nièvre !, qui a fait notamment émerger la Bande des moins jeunes, un « service

citoyen du coup de pouce », selon la formule de la vice-présidente Blandine Delaporte.

Avec les Débats de la Nièvre, 2026 a vu s'ouvrir un nouveau chapitre, sans effacer les précédents. Ces rencontres thématiques, qui combinent écoute et collecte de propositions, ont donné lieu à deux soirées émotionnellement intenses, sur la condition des femmes et sur la mission des sapeurs-pompiers (voir encadré). Puissante, parfois bouleversante, la parole libérée ces soirs-là a achevé de convaincre les élus de la majorité départementale, autour du président Fabien Bazin, que la politique ne pouvait définitivement plus être menée comme avant.

Transcendant la démocratie participative, la « démocratie de l'engagement » impulsée par l'exécutif et portée par le Département pourrait ainsi être comparée à une version « open source » du logiciel de l'action publique. Une version constamment enrichie des expériences du terrain, du diagnostic en temps réel posé par les habitants. Territoires zéro chômeur de longue durée, épiceries citoyennes, sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), etc. : c'est un véritable gisement de (bonnes) volontés qui mérite d'être davantage connu, valorisé... et enrichi. Tel est l'enjeu de cette « démocratie de l'engagement », dont le rôle se révèle encore plus nécessaire dans un contexte de finances asphyxiées, de services publics anémiés, et de liens sociaux fragilisés.



VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DU DIALOGUE AVEC LES HABITANTS

Blandine Delaporte

Avec la démocratie de l'engagement, nous allons plus loin, dans l'aide aux femmes, aux personnes isolées, vulnérables, dans la recherche de solutions concrètes et citoyennes pour soulager nos sapeurs-pompiers. Et en restant fidèles à notre ligne de conduite : les élus ne viennent plus pour parler, mais pour écouter. Et cela change tout.



Être femme dans la Nièvre : des paroles aux actes

Quelques mois après le premier Débat de la Nièvre consacré à « Être une femme dans la Nièvre », le Conseil départemental passe à une nouvelle étape. Les 59 propositions formulées par les participantes se traduisent aujourd'hui par des actions concrètes et l'ambition d'améliorer durablement le quotidien des femmes sur l'ensemble du territoire.

Si certaines attentes relèvent de décisions nationales et feront l'objet d'un plaidoyer porté par le Département, de nombreux leviers ont été activés localement. Parmi les premières réalisations figure la mise à disposition de distributeurs de protections hygiéniques gratuites dans les collèges.

Autre mesure majeure : le dispositif « Angela » destiné à lutter contre le harcèlement de rue. Grâce à un réseau de commerces partenaires, toute personne en situation d'insécurité pourra demander « Angela » pour être mise à l'abri et orientée vers une aide adaptée. Ce dispositif sera expérimenté à La Charité-sur-Loire avant d'être progressivement étendu à d'autres communes nivernaises.

Le Département renforce également la lutte contre les violences faites aux femmes en diffusant largement le violentomètre, outil permettant d'identifier les premiers signes de violences conjugales.



Pompiers et citoyens s'engagent

Plus de 350 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, Jeunes Sapeurs-Pompiers, élus, employeurs, citoyens et acteurs de la sécurité civile ont imaginé ensemble l'avenir des secours dans le département. De nombreuses propositions ont émergé lors du débat « Protéger les Nivernais, pompiers et citoyens s'engagent », lancé le 29 mai dernier par le Conseil départemental.

Grâce aux échanges riches et constructifs exprimés par les 350 participants à la soirée du 29 mai, le Département a estimé que l'engagement au secours mérite d'être encouragé, accompagné et valorisé. Une fois n'est pas coutume, les premières actions s'orienteront auprès des jeunes à travers le financement chaque année du permis de conduire de 25 Jeunes Sapeurs-Pompiers poursuivant leur engagement.

Autre constat, chacun peut être un premier maillon de la chaîne des secours et ce, dès le plus jeune âge. C'est pourquoi, les 30 collèges de la Nièvre bénéficieront de la formation aux premiers secours par le SDIS. Ce dernier a aussi pour ambition de former chaque année 2 000 Nivernaises et Nivernais aux gestes qui sauvent.

Autre nouveauté : la création d'une Académie des chefs de centre, destinée à accompagner les responsables des casernes et partager les bonnes pratiques. Enfin, dès juin 2027, la Fête des pompiers nivernais réunira habitants, sapeurs-pompiers et acteurs du territoire.

Ces premières actions s'inscrivent dans un engagement déjà fort du Conseil départemental. **En quatre ans, son soutien au SDIS est passé de 10,7 à 13,8 millions d'euros, permettant notamment le recrutement de 18 sapeurs-pompiers professionnels supplémentaires et le maintien des investissements.**

GRAND ÂGE

4 millions d'euros en plus pour nos maisons de retraite

À l'initiative du Conseil départemental, la Nièvre a été retenue par l'État pour une expérimentation simplifiant la tarification des maisons de retraite. Avec, à la clef, un « bonus » de quatre millions d'euros à répartir entre les 36 établissements concernés, où vivent près de 3 500 personnes âgées.

Dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale 2024 et 2025, une expérimentation a été lancée pour simplifier la tarification des établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) sur 18 mois, du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2026. Le Conseil départemental de la Nièvre s'est porté volontaire en 2024, et a été retenu parmi les 23 départements en test ; il est le seul représentant de Bourgogne-Franche-Comté pour ces 18 mois durant lesquels les sections soins et dépendance sont fusionnées (voir ci-contre) et remplacées par un « forfait global unique relatif aux soins et à l'entretien de l'autonomie ». Si le mécanisme est opaque pour les non-pratiquants, le résultat, lui, est éclatant : un gain de 4 millions d'euros sur une année pleine à partager entre les 36 maisons

Le Conseil départemental de la Nièvre s'est porté volontaire en 2024, et a été retenu parmi les 23 départements en test

de retraite nivernaises, qui totalisent 3 447 places d'hébergement. Un bonus synonyme de ballon d'oxygène pour ces établissements confrontés depuis des années à des situations de plus en plus complexes, entre la hausse des charges (énergétiques notamment), les difficultés de recrutement dans un secteur médico-social en tension continue, et l'adaptation des conditions d'accueil à des résidents de plus en plus âgés et dépendants.

DES PARTENARIATS SOLIDES SE DESSINENT

En lien permanent avec les maisons de retraite, la direction de l'Autonomie du Conseil départemental est à l'écoute de leurs besoins et élabore les Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) qui les lient avec la collectivité et l'Agence régionale de santé. Cinq de ces contrats ont été signés au premier semestre 2026 avec les maisons de retraite

Les Colchiques à Prémery, L'Œuvre Hospitalière à Corbigny, Bernard-Delaplanche à Millay, Henri-Marsaudon à Varennes-Vauzelles et les Quatre-Saisons à Saint-Benin-d'Azy. Chaque signature a été, pour Fabien Bazin, l'occasion d'évoquer la « maison de retraite du futur », un projet initié par le Département pour ouvrir les établissements sur l'extérieur et y faire éclore et prospérer la citoyenneté.

Le financement des maisons de retraite s'alimente à trois sources :

Soins, dépendance : comment ça marche ?

Le financement des maisons de retraite s'alimente à trois sources :

- **la section soins**, qui incombe à la branche Autonomie de la Sécurité sociale, couvre les postes de personnel soignant et les équipements médicaux ;
- **la section dépendance**, payée par les Départements et les résidents, couvre les postes liés à l'aide et à la surveillance des personnes âgées en perte d'autonomie ;
- **le budget d'hébergement** (chambre, repas, animations, etc.) à la charge du résident, qui peut bénéficier d'aides, comme l'aide sociale départementale.

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE L'AUTONOMIE ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Justine Guyot

En faisant participer la Nièvre à cette expérimentation nationale, le Conseil départemental entend être au rendez-vous pour accompagner les établissements, dont il connaît les difficultés croissantes de financement mais aussi de ressources humaines. Il continuera à mobiliser, avec détermination, tous les leviers possibles – expérimentations utiles, financements complémentaires, partenariats – pour renforcer durablement les moyens des maisons de retraite, avec une conviction simple : la qualité de l'accompagnement des personnes âgées doit rester une priorité collective.



AUTONOMIE

Soutenir et développer l'autonomie jusqu'en 2030

Gouverner, c'est prévoir. Et donc projeter les politiques publiques sur une évolution au long cours. Le Schéma départemental de l'autonomie y invite naturellement, en bâtissant l'action jusqu'en 2030.

Prendre soin des plus fragiles, qu'ils soient jeunes, âgés, en situation de handicap fait déjà partie des priorités de la collectivité, qui a consacré 94 millions d'euros aux dépenses liées à l'autonomie, soit 40 % de son budget des solidarités et un quart de ses dépenses de fonctionnement. Avec un tiers de sa population dépassant

l'âge de 60 ans, la Nièvre a un temps d'avance sur la France en matière d'adaptation au vieillissement et devient un laboratoire des solidarités de proximité à réinventer : « Comment permettre à chacun de vieillir selon ses choix ? Comment préserver l'autonomie le plus longtemps possible ? Comment accompagner les personnes en situation de handicap sans les assigner à une place prédéfinie ? Comment maintenir du lien social dans des territoires où les distances sont parfois importantes ? Comment soutenir les aidants, qui portent souvent dans l'ombre une part essentielle de l'accompagnement au quotidien ? », interrogeait Fabien Bazin

lors de son discours de session. « C'est à ces questions que tente de répondre le Schéma départemental de l'autonomie 2026-2030. » Et de saluer le travail d'élaboration mené par Justine Guyot, vice-présidente en charge de l'autonomie, avec les services concernés et les multiples acteurs de terrain, associatifs notamment, présents dans le public lors de la session.

De sa génétique rurale, la Nièvre a élaboré une forme singulière de fraternité qui éclaire l'accompagnement des plus fragiles, à domicile ou en établissement : « Grâce à la formidable capacité d'innovation des associations, des élus, des milliers de

Nivernais conservent leur autonomie, et leur place dans la société », souligne le président.

Le Département pousse les feux sous cette dynamique citoyenne, en suscitant par exemple des expérimentations avec six centres sociaux (1) pour briser l'isolement qui ronge, à la campagne comme en ville.

1. Fours, Donzy, Pouilly-sur-Loire, La Machine, Saint-Saulge et La Baratte (Nevers).



Simplifier le parcours des personnes en situation de handicap



Faire reconnaître ses droits, obtenir une aide humaine, financière ou matérielle, être accompagné dans son parcours professionnel ou scolaire... Les démarches liées au handicap peuvent sembler complexes. C'est précisément pour simplifier ce parcours qu'a été créée la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Mise en place par la loi de 2005 sur le handicap, la MDPH est le point d'entrée unique pour toutes les demandes liées aux droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Cette structure placée sous la tutelle du Département et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), accompagne chaque année, de nombreux Nivernais. Derrière chaque dossier se trouve une histoire, un parcours de vie et des besoins spécifiques finement répertoriés. **Avec un effectif de 30 agents, la MDPH de la Nièvre traite chaque année près de 6600 dossiers déposés pour demander l'ouverture de droits.**

DES ÉQUIPES À L'ÉCOUTE

Les équipes de la MDPH ont des missions très diverses. Elles accueillent les usagers, les informent sur leurs droits, les orientent et les accompagnent dans la constitution de leur dossier. Une fois la demande de dossier déposée, une équipe pluridisciplinaire étudie chaque situation. Professionnels du secteur médical, social, scolaire, de l'insertion professionnelle ou encore psychologues mettent leurs compétences en commun afin d'évaluer les besoins de la personne et de proposer les réponses les plus adaptées. Les propositions sont ensuite validées par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qui se réunit deux fois par mois.

Les aides accordées par la MDPH couvrent aussi des besoins très variés et ouvrent des droits adaptés à chaque

situation. Elles peuvent concerner la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), l'allocation aux adultes handicapés (AAH), les cartes mobilité inclusion, ou encore des aides destinées à compenser les conséquences du handicap, qu'elles soient humaines, techniques ou financières.

Aujourd'hui, près de 22 000 Nivernais bénéficient d'au moins un droit ouvert auprès de la MDPH. Le délai de traitement moyen des demandes est de 4,5 mois dans la Nièvre. Réduire ces délais et faciliter les démarches des personnes en situation de handicap et de leurs proches constitue une priorité pour la MDPH de la Nièvre, qui poursuit son amélioration et projette d'atteindre le délai de référence de quatre mois d'ici 2027. Ces délais peuvent toutefois varier selon la nature des demandes :

certaines, comme les cartes mobilité inclusion, sont généralement plus rapides à traiter, tandis que d'autres, notamment les prestations de compensation du handicap (PCH), nécessitent une évaluation plus approfondie.

Pour simplifier encore davantage les formalités, les usagers peuvent désormais effectuer leur demande directement en ligne grâce au

téléservice MDPH : mdphenligne.cnsa.fr. Après la création d'un compte, il est possible de déposer son dossier, de suivre son avancement et de retrouver l'ensemble des documents liés à ses droits.

Les agents de la MDPH proposent également une aide, sur rendez-vous, pour compléter un dossier papier ou numérique. La Communauté 360 (voir ci-contre) peut également apporter un accompagnement personnalisé aux personnes qui en ont besoin.

Maison Départementale des Personnes Handicapées
11 bis rue Emile Combes, 58000 NEVERS
Horaires d'accueil physique et téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 17:00
03 86 71 05 50 - mdph@nievre.fr



Retrouvez
toutes
les infos



Écoute et orientation pour tous

Une question sans réponse, un problème à résoudre en lien avec un handicap ?

La Communauté 360 accompagne les personnes en situation de handicap, leurs aidants et les professionnels. Véritable cellule d'écoute, la Communauté 360 propose des solutions personnalisées dans tous les domaines de la vie quotidienne (sport, école, loisirs, logement, emploi,santé...) et facilite l'accès aux droits. Sa mission s'appuie sur un vaste réseau de plus de 200 partenaires mobilisés sur tout le territoire. Présente sur le terrain, l'équipe, composée d'un coordinateur et d'une conseillère en parcours, se déplace dans tout le département pour répondre de façon très concrète aux besoins au plus près des personnes.

Pour la contacter : 0800 360 360 ou c360@nievre.fr.

Construire ses projets

Permettre de choisir son logement, décider de ses loisirs, travailler ou s'engager dans une association : c'est tout l'objectif du Dispositif d'Appui à l'Autodétermination (DAA).

Ce service gratuit s'adresse à toutes les personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, ainsi qu'à leurs proches aidants.

Un professionnel neutre, appelé « facilitateur de choix de vie », se déplace chez vous. Il vous écoute, sans juger, pour vous aider à exprimer vos envies et à construire le projet qui vous ressemble. C'est vous qui pilotez, à votre propre rythme.

Besoin d'un coup de pouce pour concrétiser vos projets de vie ? Le DAA est là pour vous accompagner.

Contactez un facilitateur de choix de vie :
faciliteurs@nievre.fr - 03 86 71 05 61

Un nouveau souffle pour les aidants

Portée par le centre social de Moulins-Engilbert, la Plateforme de Répit et d'Accompagnement des Aidants de la Nièvre (PFR 58) accompagne gratuitement les proches aidants de personnes âgées, malades ou en situation de handicap. En lien avec les nombreux acteurs du territoire, elle informe sur les dispositifs existants, oriente vers les solutions adaptées et favorise le maintien à domicile. Ses missions consistent à proposer une écoute, un accompagnement et un soutien personnalisé et des temps de répit afin de préserver les aidants. Des solutions ponctuelles à domicile peuvent également être organisées pour permettre aux aidants de « souffler » et de maintenir une vie sociale.

Contact : 0 805 280 209 - pfr.aidants.58@gmail.com



ÉDUCATION

Adapter les collèges au changement climatique

Les trente collèges publics nivernais constituent un patrimoine précieux, auquel le Conseil départemental porte une attention constante. Loin d'envisager leur fermeture, la collectivité s'attache plutôt à les entretenir, à les moderniser et à les adapter aux évolutions du climat. Un enjeu devenu incontournable, notamment face à des épisodes de canicule plus précoces, évoqué lors de la rentrée scolaire.

Construits pour la plupart à une époque où les effets du réchauffement climatique étaient encore peu perceptibles, les collèges publics nivernais doivent aujourd'hui composer avec des phénomènes autrefois inhabituels, comme les fortes chaleurs de mai ou de juin. Les vagues vécues au printemps dernier sont

encore bien présentes dans les mémoires des enseignants du collège Les Allières, à Saint-Pierre-le-Moûtier, rencontrés le 1er septembre, jour de rentrée, par le président du Conseil départemental, Fabien Bazin, et le vice-président en charge des collèges, Wilfrid Séjeau.

Pimpants et parfaitement entretenus, les bâtiments ont été conçus avec de généreuses baies vitrées, qui apportent aussi accentuer la chaleur à l'intérieur lorsque les températures s'envolent. Leur adaptation constitue donc un chantier important pour les années à venir.

Le Conseil départemental a engagé cette réflexion depuis plusieurs années. **Sur les 7,5 millions d'euros affectés au budget des collèges en 2026, les 3,6 millions consacrés à l'investissement sont presque entièrement mobilisés pour des travaux de rénovation énergétique** – isolation thermique par l'extérieur, pose de stores ou de brise-soleil à Château-Chinon et à Lormes – ainsi que pour le lancement d'études en vue de végétaliser les cours. Ces interventions améliorent le confort des élèves et des personnels tout en contribuant à réduire les consommations d'énergie.

Après René-Cassin à Cosne et Les Loges à Nevers, la transformation des cours se poursuivra en 2027 à Antony-Duvivier (Luzy), Paul-Langevin (Fourchambault) et Paul-Barreau (Lormes). Le remplacement progressif du bitume par des pelouses et des plantations d'arbres permettra d'apporter davantage d'ombrage, de favoriser la biodiversité et de mieux accompagner la gestion des excès pluviaux.

La visite au collège Les Loges, dans l'après-midi de la rentrée, a permis de mesurer le chemin parcouru. La vaste cour, végétalisée de moitié en 2025, offre désormais un visage profondément renouvelé. Le projet a mobilisé toute la communauté éducative – élèves, enseignants et agents – autour du principal, Baptiste Voisin. Il confiait, il y a quelques mois, le choc ressenti en découvrant la cour de l'établissement en 2022 : « J'ai vu cette absence de verdure comme une injustice. Cela engendrait du désœuvrement, des bagarres. La végétaliser a été une priorité pour moi. Je voulais que tout le monde soit fier de son collège. »

Moins exposée à la chaleur, la cour des Loges est devenue un espace plus apaisé, où les collégiens prennent soin des plantations. Une transformation concrète, appelée à s'inscrire dans la durée et à inspirer, progressivement, d'autres collèges nivernais.



Les nouveautés de la rentrée

Modernisation des établissements : 3,6 millions d'euros investis en 2026.

Soutien aux projets pédagogiques : 31 ont été financés en 2025-2026 grâce à une enveloppe de 25 000 €. Un engagement renouvelé pour cette année scolaire.

Accessibilité : des travaux ont été réalisés au collège Antony-Duvivier de Luzy, cet été, pour préparer l'arrivée d'une élève en situation de handicap.

Une enveloppe dédiée de 30 000 € dans le Budget participatif nivernais : les collèges candidatent chaque année et mobilisent leurs soutiens pour financer des projets.

Douze « collèges de demain ». Cet appel à projet permet d'ouvrir les collèges sur la commune et d'être utilisés par des associations locales.

Mise en place de distributeurs de protections hygiéniques dans 14 collèges dès la rentrée, et dans les autres dès que possible.

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES COLLÈGES ET DE L'ÉDUCATION

Wilfrid Séjeau

Chaque rentrée scolaire nous rappelle une responsabilité essentielle : offrir à chaque collégienne et à chaque collégien les meilleures conditions pour apprendre, grandir et s'épanouir. Dans la Nièvre, cette responsabilité guide chacune de nos décisions. Elle se traduit d'abord par un choix fort : préserver notre réseau de 30 collèges publics, répartis sur l'ensemble du territoire, afin que chaque famille bénéficie d'un service public de proximité.

Mais un collège ne se résume pas à ses bâtiments. Chaque jour, les équipes éducatives, les agents départementaux et de nombreux partenaires accompagnent les élèves dans leurs apprentissages, dans leurs découvertes culturelles, sportives, citoyennes. Un grand merci à eux.



CITOYENNETÉ

Distributeurs de protection hygiénique en libre service dans les collèges

Passionnant, foisonnant, le Débat de la Nièvre consacré à la vie des femmes dans la Nièvre, en février dernier, a inspiré des dizaines de propositions, d'innombrables attentes, et déjà plusieurs actions concrètes. C'est le cas de l'installation de distributeurs de protections hygiéniques dans les collèges, afin de lutter contre la précarité menstruelle. Trois établissements (Montsauche-Les Settons, Imphy et Decize) étaient déjà équipés avant que l'idée soit émise lors du Débat ; quatorze les ont rejoints, durant l'été, avec l'installation de distributeurs par le Département, dont le collège Les Loges, où la demande avait été également formulée par le club Égalité filles-garçons. À terme, les 30 collèges publics seront pourvus d'ici la fin de l'année scolaire. Les conseillères conjugales et familiales du Département ont proposé d'intervenir pour expliquer aux élèves les modalités d'utilisation de l'équipement et le service proposé.



AVOIR 20 ans DANS LA NIÈVRE

Ils incarnent une jeunesse qui croit à la Nièvre, s'y épanouit, s'y implante ou y construit ses rêves les plus fous. Se hisser depuis le Sud-Nivernais dans l'élite mondiale du karaté et viser le GIGN ou le RAID, prendre la suite de générations d'éleveurs dans le Morvan en y apportant une louche de singularité, ou mener de front une carrière d'infirmière et de miss Bourgogne : les trois portraits à suivre sont autant de raisons d'espérer dans une génération qui voit grand, pour elle et pour son département.



Maëlyne Grisard

PENSIONNAIRE DU PÔLE FRANCE DE KARATÉ

Elle avance dans l'adolescence avec la même énergie qu'elle déploie sur le tatami surchauffé du Judo Club decizois. À 16 ans, Maëlyne Grisard a déjà accumulé des « miles » de maturité, au rythme d'une vie millimétrée entre le cocon familial de Devay et le Pôle France de karaté de Châtenay-Malabry, dans les Hauts-de-Seine. Trajets en train et Uber, internat en solo, 24 heures d'entraînement par semaine, hygiène de vie monacale : la solide blonde au regard clair et perçant s'est « jetée dans une vie d'adulte » sans frémir, avec même une pointe de fierté : « Je viens d'un village où il y a plus de vaches que d'habitants, et je me retrouve au Pôle France. Je suis la seule à être originaire de la campagne », sourit-elle. « Mais quitter papa-maman à 15 ans, être seule à Paris, en autonomie, ce n'était pas évident. »

À plus forte raison quand une rupture des ligaments croisés du genou, en juin 2025, brouille l'horizon et freine la progression : « Le Pôle France m'a prise quand même, malgré ma blessure. » Rien de plus logique : la fédération a l'œil depuis des années sur la Nivernaise sortie du lot dès ses premières compétitions. « Mon plus beau souvenir, c'est quand j'ai été vice-championne de France minimes, en 2024, et que j'ai couru dans les bras de mon père », confie-t-elle. Son père, David Grisard, est son entraîneur depuis ses débuts, à 5 ans : « Je suis une vraie pile électrique. Le karaté m'a appris les valeurs, la discipline. Sur un tatami, j'extériorise tout. Quand j'ai eu une mauvaise journée, ma colère, ma tristesse, je les mets dans mes attaques, et je suis plus calme. **Je suis addict au karaté, c'est plus qu'une passion, c'est vital.** » Une énergie torrentielle qu'elle veut emmener le plus loin possible, sur un podium des JO ou d'un championnat du monde. Et transcender au quotidien : « J'aimerais entrer au GIGN ou au RAID. J'ai envie de travailler dans les forces de l'ordre. »



Fabien Beugnon

FUTUR ÉLEVEUR DE VACHES LAITIÈRES ET FROMAGER À DUN-LES-PLACES

Ses racines et son avenir sont à Dun-les-Places. « J'ai toujours vécu ici », explique d'emblée Fabien Beugnon, 25 ans, qui prendra en 2027 la suite de son père, Denis, à la tête de la ferme transmise de génération en génération. En y ajoutant sa patte : **des vaches laitières qui cohabiteront avec les charolaises familiales**, et dont il transformera le lait en yaourts, beurre et surtout fromages. Un projet mûri lorsqu'il était en BTS au lycée agricole de Challuy : « À l'époque, le contexte n'était pas très bon pour les charolais, les cours avaient chuté. »

Un stage chez un éleveur de bovins laitiers dans l'Yonne ouvre l'horizon du jeune homme, qui part à l'école ENILEA de Poligny (Jura) décrocher un certificat de spécialisation en production, transformation et commercialisation de produits laitiers. Sa future troupe de simmental, une race mixte (lait et viande) dont le lait se prête aux fromages, la fromagerie qu'il aménagera dans une ancienne écurie, les débouchés entre vente directe, collectivités, restaurateurs et magasins de producteurs : **le scénario de l'installation est déjà prêt dans la tête bien faite et bien pleine de Fabien Beugnon, pompier volontaire à Brassy (et président de l'amicale) et président des Jeunes agriculteurs du canton de Lormes.**

Loin d'être aventureuse, son ouverture sur l'élevage laitier renoue même avec l'histoire familiale : « Ma grand-mère avait quelques vaches laitières, elle écrémait le lait et faisait du beurre et du fromage pour la famille, les habitants et même pour la cantine de l'école. Elle s'appelait Hélène, les gens me parlent d'elle. Je sens qu'il y a une attente. »



Ilona Perrot

UNE MISS ENGAGÉE POUR LA SANTÉ MENTALE

Élue Miss Bourgogne le 31 mai 2026 et sacrée Miss Nièvre en 2024, à seulement 23 ans, Ilona Perrot, originaire de La Fermeté et ayant grandi à Nevers, ne se résume pas à son écharpe de reine de beauté. De nature timide et réservée, elle a développé des valeurs de rigueur, de persévérance et de dépassement de soi. Elle profite aujourd'hui de sa notoriété pour défendre une cause qui lui tient particulièrement à cœur : la santé mentale. **Infirmière en psychiatrie au centre hospitalier de La Charité-sur-Loire, elle met son expérience de soignante au service de son engagement.** Convaincue que la santé mentale mérite la même attention que la santé physique, elle sensibilise à l'importance de l'écoute, de la prévention et de la parole. Son investissement se poursuit auprès de l'association « Les Mêmes en couleur », dont elle est la marraine. Cette association accompagne les enfants hospitalisés en pédiatrie au Centre hospitalier de l'agglomération de Nevers. À chacune de ses visites, Ilona veille à offrir aux jeunes patients un moment de réconfort, persuadée que la bienveillance contribue pleinement au parcours de soins.

À travers son double parcours de soignante et de Miss, elle défend un message simple : « prendre soin de son esprit est tout aussi essentiel que prendre soin de son corps. » Au-delà de sa participation au concours Miss France, prévue en décembre prochain, Ilona souhaite poursuivre ses actions de sensibilisation.

Rendez-vous en décembre sur TF1 pour soutenir notre Miss au grand cœur et aux grandes causes, à l'élection Miss France.



JEUNESSE

Fête de la jeunesse : rendez-vous au Café Charbon !

Le Conseil départemental de la Nièvre donne rendez-vous à la jeunesse nivernaise **le mercredi 25 novembre prochain, de 14h à 21h, au Café Charbon**, pour une grande fête placée sous le signe de l'expression, de la découverte et du vivre-ensemble.

Le programme donnera une large place à la parole et la création : projection de **court-métrage**, spectacle de jeunes, scène ouverte au **chant**, slam, rap ou bien encore poésie, mais aussi la **«Battle qui résonne»**, rythmée par des matchs d'improvisation citoyenne. Sur place, vous pourrez découvrir les dispositifs mis en place par le Conseil départemental en faveur de la jeunesse (Pass à l'international, aide au permis de conduire, observatoire des jeunes citoyens, etc) et assister à la remise des prix Initiatives jeunes.



AIDE FINANCIÈRE

Coup de pouce pour les jeunes

Parce que l'entrée dans la vie adulte peut parfois être semée d'embûches, le Conseil départemental de la Nièvre propose un dispositif spécialement dédié à la jeunesse : le Service d'aide à la jeunesse.

Son objectif est simple : soutenir les jeunes confrontés à des difficultés financières afin de favoriser leur autonomie et leur insertion dans la vie active. Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant dans la Nièvre ou rattachés administrativement au département. Il concerne notamment celles et ceux qui rencontrent des difficultés financières freinant l'accès à un emploi, une formation, un stage ou encore aux dépenses essentielles du quotidien.

Selon les besoins et les projets de chacun, plusieurs types d'aides peuvent être mobilisés. Elles peuvent concerner les déplacements liés à une activité professionnelle, une formation ou un stage, les frais de logement et d'installation, les coûts de formation ou d'enseignement supérieur, certains frais de santé, l'achat de matériel indispensable à l'installation dans la vie active, ou encore les dépenses de restauration dans le cadre d'une formation.

L'accompagnement proposé est conçu de manière individualisée afin d'apporter une réponse adaptée aux difficultés rencontrées par chaque jeune.

Les jeunes souhaitant obtenir davantage d'informations ou déposer une demande

peuvent contacter le service jeunesse par courriel à jeunesse@nievre.fr ou par téléphone au 03 86 93 01 94.



Retrouvez toutes les infos sur nievre.fr



SANTÉ MENTALE

La Maison des adolescents : 95 professionnels au service des jeunes

Le Fil d'Ariane, association à but non lucratif, accompagne des enfants et des adolescents de 0 à 20 ans ainsi que leurs familles dans le cadre d'un projet de soins. Frédéric Berger, Directeur général de l'association et Maud Buteau, Directrice du CMPP/MDA, nous expliquent comment l'association œuvre depuis bientôt 60 ans pour la santé mentale des jeunes dans la Nièvre.

Difficultés scolaires, psychologiques ou émotionnelles, au domicile, à l'école ou dans tous les lieux de vie, l'association place l'accompagnement de chacun au cœur de son action via ses divers établissements : Centre Médico-Pscho-Pédagogique (CMPP), Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), Maison des Adolescents (MDA), Service d'Éducation Spéciale et de Soins

à Domicile, Plateforme de Coordination et d'Orientation, Pôle d'Appui à la Scolarité. Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, infirmiers, psychologues, orthophonistes, éducateurs, enseignants, assistants sociaux, psychomotriciens, ergothérapeute, services administratifs et direction, constituée de **95 professionnels prend en charge près de 1 800 jeunes à l'année.**

La Maison des Adolescents, lieu d'écoute, de conseil et de soutien pour les adolescents, leurs familles et les professionnels, est un véritable pivot dans la prise en charge de la santé mentale sur le département. Elle accompagne plus de 400 jeunes à l'année, dont la moitié via son équipe mobile, sur l'ensemble du territoire nivernais. Le Conseil départemental concourt au bon fonctionnement de l'association via un soutien financier.



Les coups de cœur de la rédac



Les pépites littéraires

Les recommandations de la Bibliothèque départementale de la Nièvre



LES FANTÔMES DE SHEARWATER - Charlotte MC CONAGHY

Sur une île perdue au cœur de l'océan Austral, Shearwater, Dominic Salt et ses trois enfants veillent sur un trésor inestimable : la plus grande banque de graines au monde, ultime espoir de l'humanité face à l'effondrement. Les chercheurs, autrefois nombreux, ont fui la montée des eaux, laissant les Salt seuls face à l'océan déchaîné et à une mission vertigineuse : choisir quelles semences sauver, quels futurs permettre. Un soir, alors que la tempête déchire le ciel, une femme s'échoue sur le rivage, miraculeusement vivante. Qui est-elle ? Que fuit-elle ? Son arrivée va réveiller des secrets enfouis, des blessures jamais refermées, et contraindre chacun à affronter ses démons.

Charlotte McConaghy signe un thriller aussi haletant que poétique, où suspense, écologie et drames familiaux s'entrelacent avec une intensité rare. Une réflexion poignante sur la beauté et la fragilité du monde, une quête de communion dans un univers au bord du gouffre. Addictif, profond, inoubliable.

Actes Sud - Gaïa, 2026

MINUSCULE FOLLE SAUVAGE - Pauline de TARRAGON

Un roman graphique coup de cœur et coup de poing. Une maison d'édition à découvrir ou redécouvrir : la ville brûle. Un sujet contemporain et brûlant : la santé mentale. Une illustration douce, belle et percutante. Le récit commence ainsi : « J'ai observé le trou de ma tête. J'y ai jeté quelques cailloux pour évaluer sa profondeur. Ça n'a pas fait de bruit, je n'ai pas compris. Alors j'ai sauté. » Sautez vous aussi, dans l'univers de Pauline de Tarragon (alias Pi Ja Ma) avec Minuscule folle sauvage. Pauline de Tarragon y dévoile ses vécus sensibles et sincères. On y parle de troubles borderline, de solitude subie ou choisie, d'injonctions (patriarcales notamment) qui compliquent la vie. On y trouve de la douceur, de la peur, de l'humour, de l'espoir. Pauline est une artiste complète : illustratrice, autrice, musicienne, et chanteuse ! A découvrir aussi de la même autrice : Le cri de Zabou, Minimichel et Sous les paupières (textes de Claire Pommet).

Éditions La ville brûle, 2024



Notre sélection



LES VENDANGES SONT TERMINÉES !

Encore un peu de patience avant de déguster les crus 2026. Clin d'œil à Jeroen Dewulf qui a ouvert les portes de son domaine en juin dernier pour une rencontre entre producteurs et artisans placée sous le signe de la convivialité. Retrouvez ses vins : Domaine du Bois Bourbon - Chemin de la Ribaine 58240 LIVRY - 03 86 21 79 14

/// domaineboisbourbon.com



UNE PETITE DOUCEUR ? PENSEZ AUX GOULUS !

Pour trouver un peu de réconfort avant l'hiver, allez faire un tour à la boulangerie les Goulus à Prémercy. Romain Chapellière et Antoine Bercy débordent de créativité gourmande à découvrir absolument.

Les Goulus - 43, Grande rue - 58700 PREMERY 03 65 67 61 17 boulangerielesgoulus@gmail.com /// [Facebook : LesGoulus](https://www.facebook.com/LesGoulus)



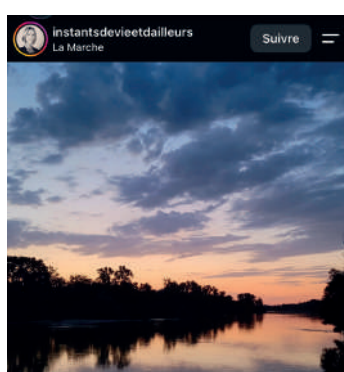
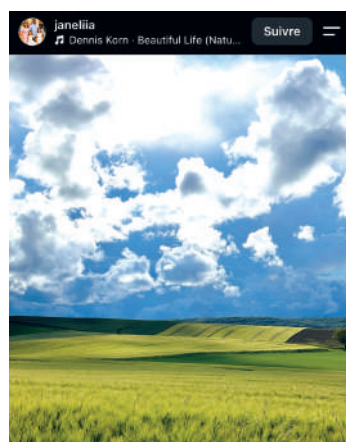
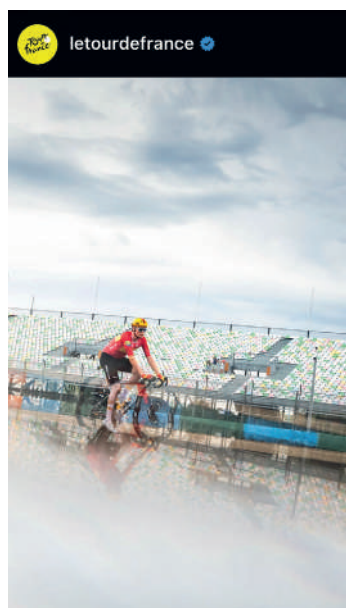
OÙ TROUVER MA CITROUILLE ?

Halloween approche (les bons légumes d'automne aussi!) Alex-Anne et James vous aideront à sélectionner vos légumes du moment (beaux et bio!)

À découvrir à la ferme Franc Bec, chemin aux loups 58660 COULANGES LES NEVERS - 06 69 02 32 08, sur les marchés et boutique en ligne

/// lafermefrancbec.com

Sur les réseaux



LES PÉPITES NIVERNAISES

Des entreprises locales aux savoir-faire exclusifs, les pépites nivernaises cultivent qualité et singularité. Solidement enracinées, elles portent haut les couleurs du territoire et s'exportent jusqu'à l'international. Ce sont des femmes et des hommes pétris de talents, passionnés, qui font la fierté et le rayonnement de la Nièvre.



Fernand Dussert

LE POIDS LOURD
DU JAMBON DU MORVAN

Séché pendant neuf mois minimum, désossé à la main – une étape hautement technique qui fait le sel du savoir-faire maison –, le jambon du Morvan est historiquement associé au nom de Fernand Dussert. De l'atelier posé sur les hauteurs d'Arleuf, sortent chaque année 15 000 jambons, essentiellement pour le marché régional : « Nous travaillons à 50 % avec les grossistes et à 50 % avec les grandes et moyennes surfaces », explique Arnaud Sabatier, patron du groupe éponyme, qui a repris en 2004 l'entreprise créée cent un ans plus tôt par Joseph Dussert. Abatteur, découpeur et transformateur, le boucher d'Arleuf transmet à son fils Fernand, qui fait décoller l'activité après la Seconde Guerre mondiale et impose « son » jambon sur les tables parisiennes. « À l'époque, le jambon sec était un produit de luxe », rappelle Arnaud Sabatier, cinquième génération d'une histoire familiale initiée en 1874 par Antoine Sabatier, charcutier aux Halles de Dijon et as du jambon persillé. Sensible à la dimension patrimoniale de Fernand Dussert, l'énergique patron a recentré l'atelier d'Arleuf sur la charcuterie sèche – saucissons, pavés bourguignons et, bien sûr, jambons du Morvan, dont 80 % de la production totale annuelle est « made in Arleuf ». **Face à la « féroce concurrence » de France et d'ailleurs dans la jungle des jambons secs, le jambon morvandiau brigue l'IGP (indication géographique protégée) d'ici cinq ans.** Et mise sur la vente en ligne pour toucher de nouveaux clients.

fernand-dussert.fr

Franco & Fils

L'EXPÉRIENCE ET L'EXPERTISE
DE LA TABLE MÉDICALE

Depuis plus de 70 ans, Franco & Fils, entreprise familiale implantée à Pougues-Les-Eaux met son savoir faire au service des professionnels de santé. Spécialisée dans la conception et la fabrication de tables médicales, elle accompagne médecins, kinésithérapeutes, ostéopathes et établissements de soins, notamment dans le domaine de la rééducation fonctionnelle. Trois générations se sont succédé à la tête de l'entreprise depuis sa création. De Marcel Franco, fondateur à Pierre Franco puis son fils Marc-Olivier qui lui aussi travaille également avec ses fils Maxime et Clément. Une même exigence anime la famille : proposer des équipements 100 % fabriqués en France, alliant confort d'utilisation, efficacité, sécurité et durabilité. Avec 25 collaborateurs, Franco & Fils maîtrise chaque étape de fabrication en interne grâce à une équipe pluridisciplinaire composée de soudeurs, couturières, selliers, grenailleurs, cintreurs, peintres et monteurs. Cette production locale normée CE, réalisée avec le plus grand soin, a permis à l'entreprise de devenir **leader du marché français avant de développer son activité à l'international, notamment en Belgique, Suisse et en Espagne.** Aujourd'hui Marc-Olivier Franco perpétue cette tradition d'excellence avec une conviction forte : « Notre entreprise reflète notre impératif permanent de qualité pour nos tables médicales ».

francofils.com

Pharma Développement

LABO RURAL, ÉCLAT MONDIAL

Créé en 1990 sur un site qui fabriquait précédemment des supports en métal pour composants électroniques (Centralec) puis des suppositoires (Cartier Industrie), Pharma Développement illustre et perpétue la tradition corbigeoise – et nivernaise – de l'industrie champêtre, de la PMI rurale. Le laboratoire fondé par Jean-Claude Bonnel creuse son sillon dans le marché français, essentiellement grâce au façonnage. Il change d'envergure en 2008, quand il est racheté par Mario Giron, Guatémaltèque marié à une Française. Propriétaire d'un laboratoire dans son pays d'origine, il souhaite investir en France, et jette son dévolu sur Pharma Développement. Sous son impulsion, l'entreprise corbigeoise connaît une croissance soutenue, avec une gamme sans cesse élargie (crèmes hydratantes, solutions de réhydratation, probiotiques, etc.) qui frôle les 200 références, et surtout une ouverture à l'export, de l'Amérique latine à l'Australie en passant par le Vietnam. **L'effectif est passé de 17 salariés en 2008 à 72 aujourd'hui, et fidélise des profils pointus venus d'ailleurs grâce à la qualité de vie à la campagne et aux possibilités d'évolution en interne.** Pharma Développement s'attelle à de nouveaux défis, le développement de sa gamme de cosmétiques, la vente en ligne, et l'extension de ses locaux.

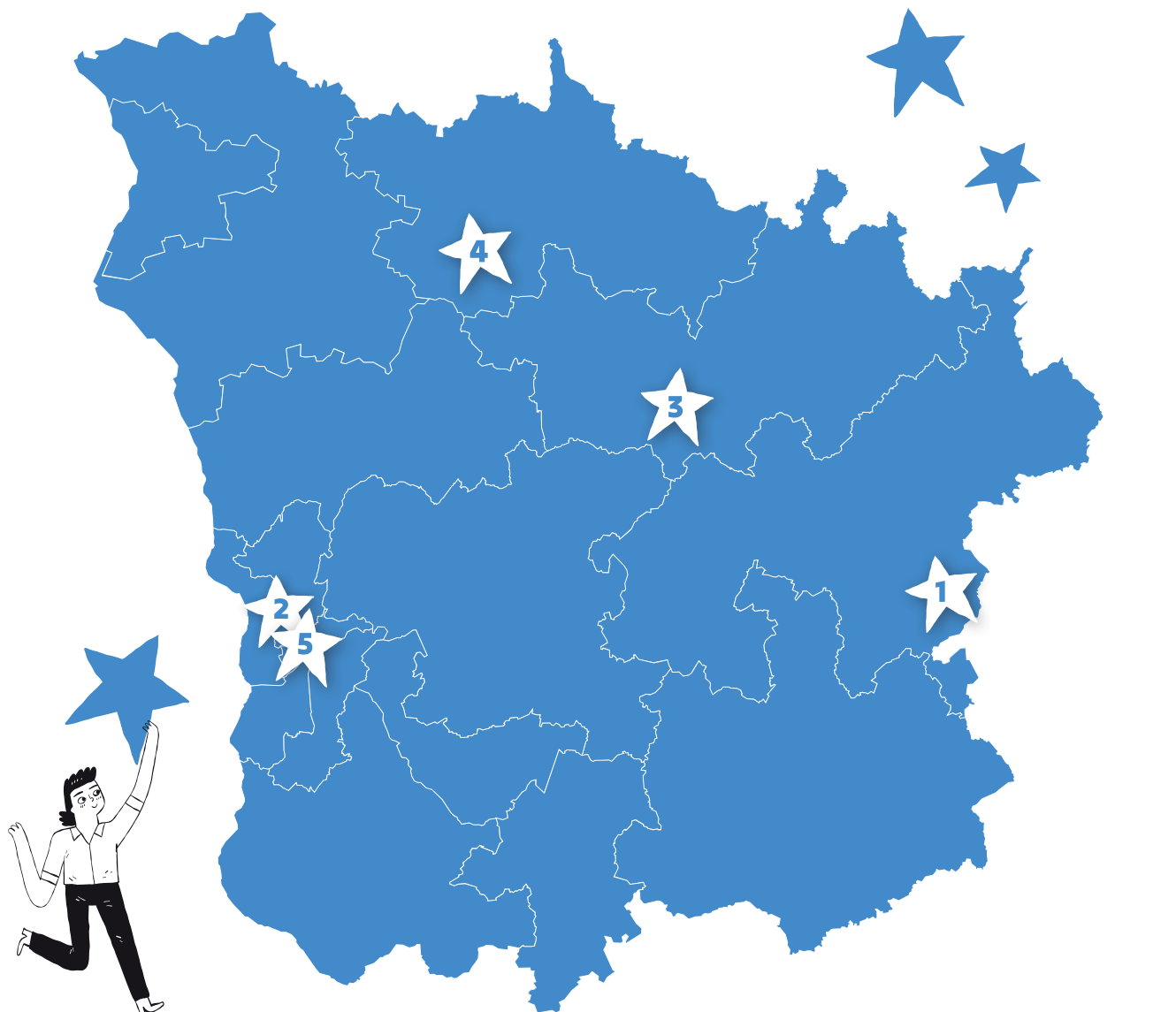
pharmadeveloppement.com



Retrouvez toutes nos vidéos
sur notre chaîne Youtube
#fierdetrenivernais

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre précédent numéro. La photo N°4 provenait de la Safranière du Nivernais Morvan et non de la Safranière bio du Morvan.



David Lange

**LE MOBILIER D'EXCEPTION
A UNE ÂME**

Los Angeles, Montréal, New York, Budapest : chez David Lange, les fiches clients ont un parfum d'aéroport international. Les ouvriers qui s'affairent, en gestes sûrs et tranquilles, à fabriquer les meubles (très) haut de gamme pour Roche Bobois n'y prêtent plus attention, à force, mais le décalage « extraordinaire » fait toujours sourire le directeur général Yannick Patient, sept ans après son arrivée à la tête de l'entreprise voisine d'une scierie et du stade municipal de Varzy. Ici sont conçus et bichonnés des bars, buffets, tables basses, etc. qui traverseront la France, ou le monde, pour enluminer des intérieurs fortunés. Compagnon du devoir, parlant à mots presque mystiques du lien entre le cerveau et la main, Yannick Patient s'attache, depuis sept ans, à injecter de l'estime de soi dans l'âme et le cœur des 40 salariés de cette société implantée à Varzy en 1972, et qui doit son nom à deux designers parisiens des années 1960, Anne-Marie David et Paul Lange : « **On fabrique ici des trucs incroyables, qui se vendent 12 000 dollars à New York, et il n'y a pas de reconnaissance, pas de fierté. C'était pour moi un vrai challenge managérial.** » Humaine, et même humaniste, l'histoire de David Lange continue à s'écrire, au rythme de 2 500 meubles par an, par un service R & D « qui fait des choses de dingues » et des ouvriers artistes du pliage à chaud, de la soudure à froid et du thermoformage « à l'oreille ». La « vraie richesse » de l'entreprise.

davidlange.com

4

Textilot

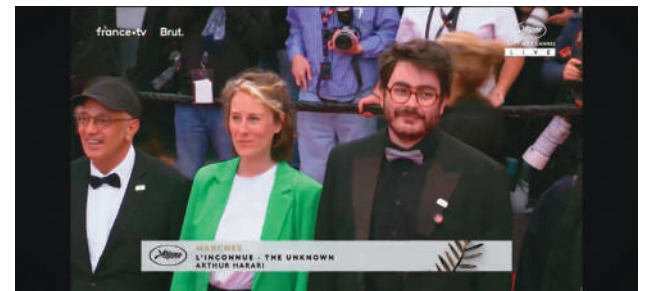
LA SUCCESS STORY DU PRÊT-À-PORTER

Depuis plus de cinquante ans, Textilot incarne une réussite entrepreneuriale fondée sur des valeurs familiales, l'audace et l'innovation. Créée par Régis et Catherine Dumange, l'entreprise est aujourd'hui dirigée par leurs enfants, Sébastien et Delphine, qui perpétuent cet esprit. Rien ne destinait Régis Dumange au textile. Pourtant, parti de seulement sept clients en 1974, il a fait de Textilot un acteur majeur du prêt-à-porter, rassemblant près de 3 500 clients en France, en Belgique et au Luxembourg. La création de la marque « Plus » en 1982, puis le lancement de sa première collection en 1994, marquent des étapes clés de son développement. En anticipant les évolutions du marché notamment grâce à une plateforme logistique performante (tri automatique et robotisation), Textilot s'est imposée comme le leader du prêt-à-porter féminin et enfant en grandes et moyennes surfaces avec sa flotte de 280 camions qui sillonnent toute la France.

Profondément ancrée dans la Nièvre, l'entreprise contribue au dynamisme du territoire en soutenant des clubs et événements emblématiques tels que l'USON Rugby, La Bottine et le Top Perche Plus, tout en poursuivant son développement avec 550 collaborateurs et une ambition résolument tournée vers l'avenir.

textilot.fr

5



De Cannes à la Nièvre, William Robin fait rayonner le 7^e art

À 30 ans, William Robin, originaire du Mâconnais, a fait de sa passion pour le 7^e art un véritable engagement. Arrivé dans la Nièvre en 2022, il prend la présidence de l'association Sceni Qua Non qui gère cinq cinémas : à Luzay, La Charité-sur-Loire, Château-Chinon, Saint-Honoré-les-Bains et Ouroux, ainsi qu'un cinéma itinérant desservant plus de 23 communes nivernaises. L'association organise également chaque mois de juillet le festival de courts métrages *Hissez les Toiles*, offrant aux Nivernais l'occasion de vivre la magie du cinéma. Membre du réseau des Cinémas Indépendants de Bourgogne-Franche-Comté (CIBFC), au niveau national il s'est investi dans l'Association Française des Cinémas Art et Essai lui permettant pour la deuxième année consécutive de fouler le tapis rouge du Festival de Cannes. Membre du jury Art et Essai, **il a notamment eu l'honneur de remettre la Palme d'or au réalisateur Emmanuel Marre pour son film Notre salut.**

TALENT

Océana Robert, mordue d'Agility

À 17 ans, Océana Robert, de Neuvy-sur-Loire, s'impose déjà comme l'un des jeunes espoirs français de l'agility. Licenciée au Club cynophile coursois, elle pratique cette discipline, qui consiste à guider un chien sur un parcours d'obstacles le plus rapidement possible et sans faute, depuis son plus jeune âge. Une passion transmise par ses parents et désormais partagée avec ses deux sœurs qui, elles aussi œuvrent dans la discipline. Son palmarès est déjà remarquable. **Vice-championne de France cette année, elle a été sélectionnée pour participer aux Championnats du monde disputés à Mannheim, en Allemagne en juillet dernier** avec « See you soon », son fidèle compagnon à quatre pattes. Il s'agissait de sa quatrième participation à un mondial.

L'agility occupe une place centrale dans sa vie : entraînement le samedi, compétitions le dimanche et travail quotidien avec ses deux chiens. Même ses vacances sont organisées autour de cette passion, entre événements de son club et concours à travers la France et à l'étranger. Océana souhaite poursuivre des études dans le sport et obtenir, dès sa majorité, son certificat d'éducatrice canine afin de s'investir davantage au sein de son club et dans sa passion.





PRIX PIERRE BEREGOVY

Joanna Chenaye, médecin à tout prix

Dès l'enfance, Joanna Chenaye rêvait de devenir médecin « pour aider les autres ». La jeune Vauzelliennne a surmonté les obstacles, financiers surtout, pour se lancer dans ce marathon d'études, en décrochant d'abord un diplôme d'infirmière et en travaillant durant son cursus, à l'issue duquel elle s'installera dans la Nièvre. Une obstination et un courage qui font d'elle la lauréate du prix Pierre-Bérégovoy 2026.

De ses années de pratique de la gymnastique, Joanna Chenaye a sans doute hérité d'une résistance à la fatigue, à la douleur, qui ont musclé un caractère naturellement fort. Travailler de nuit tout en menant des études de médecine - probablement les plus exigeantes sur le marché - requiert en effet des aptitudes physiques et mentales dont la Vauzelliennne de 24 ans n'a pris conscience qu'en devenant lauréate du prix Pierre-Bérégovoy, le 1^{er} mai dernier. « Je suis très réservée, modeste. Obtenir ce prix m'a fait réaliser que mon parcours n'était pas banal », sourit la jeune femme dans le bureau de l'ASAV Gymnastique, dont elle est présidente depuis quatre ans.

Une corde de plus à un arc bien tendu, et qui ne se relâchera pas dans les prochaines années. Dans six ans, Joanna Chenaye décrochera ce diplôme de médecin dont elle rêvait depuis toujours : « Quand j'étais à

l'école primaire, je disais déjà que je voulais devenir médecin. Pourtant, mes parents ne sont pas du tout dans le milieu médical. Mais c'était comme ça, j'ai toujours eu cette idée-là, j'aime bien aider les autres. »

Au moment du bac, c'est le coût financier d'études au long cours, loin de Nevers, qui se mettent en travers de son rêve. Mais pas longtemps : « Je suis entrée à l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers, NDLR) de Nevers, pour passer le diplôme d'infirmière. J'ai passé trois belles années d'études, qui m'ont aidée pour la suite. » La suite, c'est l'entrée en première année de médecine, en 2022, un rêve rendu possible avec l'ouverture du Parcours d'accès santé spécifique (PASS) à l'Inkub de Nevers, grâce à la mobilisation des collectivités locales, dont le Conseil départemental. « J'ai travaillé à fond pour obtenir cette première année », explique-t-elle. « Je n'ai pas eu la moyenne au premier semestre, mais j'ai réussi à tout rattraper. C'est une chance que le PASS ait ouvert à Nevers. Si ça n'avait pas été le cas, j'aurais tenté la passerelle vers les études de santé après avoir travaillé comme infirmière pendant quelques années »

Examen en poche, la voilà partie en faculté de médecine à Dijon, où elle enchaîne sans faiblir les semaines de cours, les stages, et le travail à côté, pour financer les études. Un rythme intense qu'elle va

Le saviez-vous ?

LE PRIX PIERRE BÉRÉGOVOY

En 2025, le Conseil départemental a décidé de relancer le prix Pierre-Bérégovoy, créé en 1995 en hommage à l'ancien Premier ministre et maire de Nevers disparu le 1^{er} mai 1993, dont la trajectoire professionnelle et politique illustre à merveille la capacité de chacun à transcender son destin.

Le prix Pierre-Bérégovoy, d'une valeur de 5 000 €, a pour objectif d'accompagner une Nivernaise ou Nivernais particulièrement méritant, dans quelque domaine que ce soit, qui au cours de son parcours professionnel n'hésite pas à modifier le sens de sa carrière, reprend des études, suit des formations, en vue de faire évoluer sa position sociale.



pouvoir assouplir un peu grâce aux 5 000 euros du prix Bérégovoy : « Les cinquième et sixième années vont être les plus dures, alors j'aimerais travailler un peu moins à côté. »

Le trophée, lui, remis par un jury admiratif, est en bonne place dans son appartement : « Je le vois tous les soirs quand je m'endors », sourit-elle doucement. « J'étais surprise d'être lauréate. Quand j'ai appris l'existence du prix, je pensais que ce n'était pas pour moi. La carrière de Pierre Bérégovoy est un peu vague pour ma génération. C'est mon père qui m'a parlé de lui. Avoir eu ce prix m'encourage, ça me montre que je dois avoir confiance en moi.

Dans les études de médecine, on doute beaucoup, car il y a énormément de choses à apprendre. »

Bénéficiaire de la bourse d'études de santé du Conseil départemental, Joanna Chenaye s'installera comme médecin généraliste dans la Nièvre : « Je veux travailler dans un cabinet, j'ai l'intention de me former en plus à des spécialités comme la dermatologie, en diplôme universitaire. Quand on est médecin généraliste, on est au centre de la santé du patient, on est le premier acteur. J'aime cette relation soignant-soigné, j'aime écouter. Mon expérience d'infirmière me sert pour cela, je parle plus facilement aux patients. »

CITÉ DES PRÉSENTS-FRANÇOIS MITTERRAND

15 000 visiteurs à Château-Chinon

Ouverte (littéralement) en fanfare le 10 mai 2026, la Cité des Présents-François Mitterrand, à Château-Chinon, attendait avec une curiosité impatiente le bilan de ses premiers mois d'activité, et notamment de son premier été. Avec près de 15 000 visiteurs en quatre mois, la fréquentation se situe à la hauteur des prévisions. Le pari de fusionner les deux musées (Cadeaux diplomatiques et Mode) et de transfigurer leur scénographie a manifestement séduit un public qui avait été « sevré » de visites depuis 2019 et la fermeture des musées pour travaux.

Le pic d'affluence a été enregistré entre le 21 juillet et le 23 août, avec 5 100 visiteurs. Les Nivernais ont été plus de 3 500 à rallier Château-Chinon pour découvrir la Cité des Présents-François Mitterrand, une destination « naturelle » pour les Bourguignons, qui représentent au total près de la moitié des entrées.

L'Ile-de-France, avec plus de 1 500 visiteurs, constitue le premier contingent « extra-bourguignon ». Symbole de l'attractivité du Morvan et, plus largement, de la région, pratiquement tous les départements de métropole sont représentés dans les statistiques. Les 466 Néerlandais occupent le haut du podium de la clientèle étrangère, loin devant les Belges et les Allemands. Autre satisfaction pour les responsables du musée, le chiffre d'affaires de la boutique démontre un engouement pour les souvenirs proposés.

Sur la lancée d'un mois d'août record, la Cité des Présents - François Mitterrand peut envisager l'automne avec optimisme et accueillir un public scolaire pour lequel les collections recèlent de multiples attraits pédagogiques en termes d'histoire, de géographie, d'arts et de sociologie.





ROUTES

La RN7 à 2 x 2 voies

La Nièvre a vécu cet été l'aboutissement d'un chantier majeur : la mise à deux fois deux voies de la Nationale 7. La réalisation des ultimes kilomètres menant à l'Allier, de Chantenay-Saint-Imbert à Villeneuve-sur-Allier via Tresnay, parachève en effet une épopée (auto)routière à cheval sur deux siècles, née de la volonté de Pierre Bérégovoy, dans les années 1980.

Désenclaver la Nièvre, la rapprocher de Paris et de Lyon, sécuriser la circulation d'un axe mythique « victime » de l'inflation exponentielle du trafic routier : les enjeux de cette mise à deux fois deux voies étaient stratégiques, et même vitaux, pour le département. Quand Pierre Bérégovoy en a lancé l'idée, il n'imaginait pas que ce chantier prendrait fin en 2026. Personne ne l'imaginait, d'ailleurs. C'est un euphémisme d'écrire que cet « accouchement » a été laborieux. Il a déplacé autant de tonnes d'énergie

et de ténacité que de remblai et de bitume, depuis le Programme spécifique d'accélération... en 1989. On parlait alors d'une fin de travaux en 1993 ou 1994.

Présentée tout l'été à l'Hôtel du Département, une exposition retrace les étapes de ce chantier qui a survécu aux « bouchons » budgétaires et politiques. Elle met à l'honneur la fantastique, et insubmersible, mobilisation des femmes

et des hommes réunis par Martine Carrillon-Couvreur, députée de la Nièvre de 2002 à 2017 (voir portrait en page 3), sous la bannière de l'Association nivernaise RN7 à 2 x 2 voies, depuis 2004, pour que l'A77 ne se termine pas en cul-de-sac à Nevers ou Magny-Cours. Élus, chambres consulaires, entrepreneurs, citoyens, etc. ont remué ciel et terre, avec l'appui indéfectible du Conseil départemental.

Le conseil départemental a contribué à hauteur de 16,7 millions d'euros, soit 15% du coût total.

Entre 2015 et 2024, sur les 91,5 millions d'euros consacrés à la mise à 2 x 2 voies de la RN7 entre Moiry (au sud du circuit de Nevers Magny-Cours) et l'Allier, le Conseil départemental a contribué à hauteur de 16,7 millions d'euros, soit 15 % du coût total. Soit le même investissement que celui

de la Région, en complément des 70 % de l'État, alors que de tels travaux sur une route nationale ne sont pas de son ressort. « Pour que cette route ne soit pas un simple ruban de bitume mais une voie d'espoir et de développement démographique et économique pour la Nièvre. » comme l'explique Fabien Bazin.

Réalisée à 2 x 2 mains par les Archives départementales et l'Association nivernaise RN7 à 2 x 2 voies, l'exposition est à voir désormais dans les locaux des Archives, 1, rue Charles-Roy à Nevers.



SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Eliane Desabre

La mise à 2 x 2 voies de la Nationale 7 sur toute la traversée de la Nièvre est enfin arrivée à son terme, cet été, soit trente-deux ans après la fin initialement prévue des travaux. Il aura fallu la ténacité et la passion de Martine Carrillon-Couvreur et de l'association RN7 à 2 x 2 voies ainsi que la contribution du Département à hauteur de 16,7 millions d'euros pour que ce chantier ne termine pas en impasse quelque part au sud de Magny-Cours.



Enjeu de sécurité, cette adaptation de l'antique route nationale aux flux contemporains est aussi un atout primordial pour l'attractivité économique et touristique de notre département, plus proche que jamais de Paris et de Lyon. À nous, élus, de saisir cette aubaine dans l'intérêt des Nivernais.



Lionel Lécher, vice-président en charge du monde associatif et des sports a inauguré en avril dernier le nouveau matériel du Canoë club Nivernais, lauréat 2025



CITOYENNETÉ

Budget participatif nivernais : à vous de voter pour vos projets préférés !

Depuis 2019, le Conseil départemental de la Nièvre donne la parole aux habitants à travers le Budget participatif nivernais. Associations, collèges et jeunes Nivernais ont une nouvelle fois répondu présents avec de nombreux projets innovants, solidaires, culturels, sportifs ou environnementaux au service du territoire. Après une phase de dépôt des candidatures qui s'est déroulée du 1^{er} juin au 15 juillet, dernière ligne droite, la phase de votes !

Du 15 octobre au 15 novembre, chacun pourra soutenir jusqu'à 6 projets parmi les candidatures sélectionnées. Pour voter, rien de plus simple : rendez-vous sur le site budgetparticipatifnivernais.fr, sur les marchés locaux en présence d'un élu départemental, dans les mairies des chefs-lieux de canton ou encore directement dans l'urne installée au Conseil départemental de la Nièvre. Les associations et les jeunes ont donné le meilleur d'eux-mêmes. À vous désormais de choisir les projets qui feront grandir la Nièvre de demain !



À vos votes



NUMÉRIQUE

Naissance d'un réseau nivernais des objets connectés

Après le déploiement de la fibre optique, l'établissement public Nièvre Numérique (dont le Conseil départemental est un des piliers) s'est lancé dans un chantier tout aussi révolutionnaire : les objets connectés. Ces capteurs peuvent changer la vie, la simplifier, la rendre plus vertueuse et moins coûteuse, grâce à un « réseau nivernais » dont l'ambition est de rassembler toutes les communes.



Détecter les fuites d'eau, programmer l'éclairage public, mesurer la qualité de l'air, optimiser le stationnement, etc. : à défaut d'avoir une âme, les objets connectés recèlent des vertus que l'établissement public Nièvre Numérique a décidé de diffuser auprès des communes, des centres d'incendie et de secours, des syndicats d'adduction d'eau, etc. C'est d'ailleurs dans la caserne de La Charité-sur-Loire que Fabien Bazin, président de Nièvre Numérique, a présenté, en juillet, le réseau nivernais d'objets connectés. Celui-ci se situe dans la continuité du déploiement de la fibre optique, l'un des chantiers phares de ces dernières décennies avec 250 millions d'euros investis et 98 % du département « fibrés ».

« C'est une réussite collective dont nous pouvons être fiers. Mais le déploiement de la fibre n'était pas une fin en soi. C'était le point de départ d'une nouvelle ambition : mettre le numérique au service de notre territoire, de nos communes, de nos entreprises et de tous les Nivernais », explique Fabien Bazin. « Le véritable enjeu n'est plus seulement d'avoir la fibre. C'est d'en faire un levier d'attractivité, de compétitivité et d'amélioration du quotidien pour l'ensemble des Nivernais. »

Une expérimentation a été lancée sur une centaine de communes, essentiellement dans le nord-ouest du département. Jusqu'à fin 2026, Nièvre Numérique propose aux municipalités de tester cette nouvelle technologie en leur installant gratuitement dix capteurs de gestion bâtiminaire. Avec des arguments chiffrés qui ne laissent pas les élus de marbre : jusqu'à - 40 % de consommation pour l'éclairage public connecté, - 15 % de consommation d'eau, 30 % de temps gagné sur les tournées de collecte des déchets, 2 400 € par an sur les factures d'énergie des bâtiments publics pour une commune de 500 habitants, etc. Le tout se pilote depuis un ordinateur ou un smartphone.

Pour être efficace, le réseau s'appuie sur des « passerelles », des boîtiers « gros comme une demi-boîte à chaussures », selon l'image de Jean-Dimas Malot, et qui se fixent sur des points hauts - châteaux d'eau ou tours de casernes, par exemple - pour rayonner jusqu'à 15 km à la ronde et transmettre les données, en les sécurisant. En six mois, une cinquantaine de passerelles ont été posées, et plus de 2 300 objets connectés installés dans les communes. « D'ici huit ans, l'objectif est d'être à plus de 500 passerelles, et 120 000 objets connectés », affirme Fabien Bazin. Plusieurs casernes de pompiers ont été équipées d'objets (têtes thermostatiques, capteurs d'humidité, de CO2 ou de présence), et toutes le seront d'ici quatre à cinq ans.

Le véritable enjeu n'est plus seulement d'avoir la fibre. C'est d'en faire un levier d'attractivité, de compétitivité et d'amélioration du quotidien pour l'ensemble des Nivernais.

les anomalies, la surveillance des bornes à incendie, etc. D'autres usages sont accessibles, comme les alertes de niveau de crue, la détection du besoin de salage d'une route, ou la qualité des eaux de baignade.

En savoir plus : 03 86 61 82 50 ou contact@nievrenumerique.fr

ÉCOLOGIE

Protéger aussi la biodiversité

Espèce jadis commune des cours d'eau bourguignons, piégée massivement pour sa fourrure, la loutre d'Europe a frôlé l'extinction. Son entrée dans la « famille » des espèces protégées a permis à *lutra lutra* de retrouver peu à peu des couleurs, et de revenir en douceur dans les territoires perdus.

En partenariat avec la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA), le Conseil départemental s'attelle, depuis 2021, à réduire une autre menace : la mortalité routière, première cause non-naturelle de décès des loutres. Sous une trentaine de ponts franchissant des routes départementales ont été installées des banquettes en béton ou des passerelles métalliques qui incitent ces mammifères semi-aquatiques à longer les cours d'eau plutôt que se risquer sur la chaussée.

Pour les ouvrages d'art qui ne se prêtent pas à ces aménagements, une signalétique spécifique est installée de part et d'autre, afin d'inciter les conducteurs à la vigilance. Ces triangles ornés d'une silhouette de ce cousin de la fouine

et de la belette, sont complétés de la mention « passage de loutres ».

Orchestrés par le service Patrimoine naturel, en coordination avec le service Maîtrise d'ouvrage routière, ces travaux sont financés à 80 % par le Fonds vert et, depuis 2026, par les Agences de l'eau.



AGRICULTURE

Les agriculteurs moins seuls face aux défis sanitaires

Les épizooties planent depuis toujours au-dessus du monde agricole, frappant çà et là sans forcément prévenir, avec plus ou moins d'intensités, laissant derrière elles un traumatisme, pour les hommes et les bêtes, et une vigilance encore plus aiguës. La profession s'est dotée de Groupements de défense sanitaire (GDS) qui accompagnent les éleveurs dans la prévention des maladies, le suivi des troupeaux et la maîtrise des risques. Dans la Nièvre, le GDS est un partenaire de référence pour le Conseil départemental, engagé depuis toujours aux côtés des agriculteurs. C'est pourquoi Fabien Bazin, président du Département, et Bertrand Léger, président du GDS 58, ont signé une convention d'attribution de subvention, en juillet, dans les locaux du laboratoire d'analyses départemental Terana, à Nevers. La subvention de 50 000 € aidera le groupement à prendre en charge le coût des analyses pour ses adhérents.

Sensible aux problèmes structurels et conjoncturels qui pèsent sur l'agriculture nivernaise, le Conseil départemental a renforcé ses dispositifs d'aide, en les portant à 4,5 millions d'euros en 2026. Depuis le début du mandat, il a mobilisé 11 millions d'euros en faveur du monde agricole. « **Nous n'avons jamais mobilisé autant de moyens pour le monde agricole** », a souligné le président du Département, rappelant que la collectivité finance également, à hauteur de 530 000 €, le laboratoire départemental d'analyses, « un outil stratégique » qui fait partie, avec huit autres laboratoires départementaux, du groupement d'intérêt public Terana.

Le Conseil départemental souhaite également accompagner le GDS dans la recherche de financements complémentaires pour développer de nouveaux outils au service des éleveurs. Avec Nièvre Numérique et la Chambre d'agriculture, ils travaillent notamment sur les possibilités offertes par les objets connectés et l'intelligence artificielle : mieux suivre les élevages, prévenir certains risques sanitaires et faciliter le travail quotidien. L'objectif est de faire émerger des solutions concrètes, adaptées aux besoins des exploitations nivernaises.

HABITAT

L'habitat aura son observatoire

Vaste chantier, l'amélioration des conditions de vie des Nivernais est le socle du Plan départemental de l'habitat, copiloté par le Conseil départemental et les services de l'État. Le Plan 2022-2027 prévoyait la mise en place d'un Observatoire de l'habitat, un outil essentiel pour collecter les données, les partager à tous de façon intelligible, et apporter aux collectivités une aide à la décision.

Après le temps de la conception et de la maturation, voici venu celui de l'éclosion de l'Observatoire départemental de l'habitat, cet automne. Porté par le Conseil départemental, et plus particulièrement par le service Développement rural et Transition énergétique, il produira un à deux rapports par an et des notes thématiques qui seront diffusés sur le site nievre.fr, dans une page dédiée.





INFRASTRUCTURES

Les savoir-faire hors pairs de Nièvre Travaux et Matériels

Avec ses 1 700 agents, le Conseil départemental est une ruche de talents, de métiers et de techniques dont les Nivernaises et les Nivernais profitent au quotidien, jour et nuit, parfois sans le savoir. Les équipes de Nièvre Travaux et Matériels incarnent parfaitement cette diversité de compétences couplée à un très haut degré d'exigence.

Les plus anciens ont connu le site sous appellation Parc de l'équipement, les plus mélomanes n'oublient pas son sigle, depuis 2011 et le transfert de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) au Conseil départemental : NTM, pour Nièvre Travaux et Matériels. Implanté au port de la Jonction, à Nevers, et complété d'un deuxième site et d'une centrale d'enrobé à froid basés à Corbigny, ce service compte 50 agents et presque autant de métiers, visibles ou dans l'ombre, qui ont un dénominateur commun : les routes, et en priorité les 4 300 km gérés par le Conseil départemental. Reprofiler les chaussées sujettes aux déformations dues au trafic ou aux mouvements de terrain, renouveler la couche de roulement pour garantir l'étanchéité et l'adhérence, telles sont deux des principales missions du versant « exploitation ».

DES MISSIONS SAISONNIÈRES

Programmés en liaison avec les Unités territoriales d'infrastructures routières (UTIR) du Département, les travaux s'échelonnent à la belle saison, d'avril à août ; la centrale de Corbigny leur fournit 8 000 à 9 000 tonnes de matériaux de chaussée. Le service assure la réalisation de 500 000 m² d'enduit par an, mais également le marquage routier, permanent ou temporaire, sur 400 à 500 km par an. En mode hiver, d'octobre à mars, les agents d'exploitation s'activent sur d'autres tâches, telles que le curage des fossés, l'égoutage, le

terrassament, mais aussi le remplacement ou l'installation de glissières de sécurité, et l'entretien de la centrale d'enrobé.

Le second versant de NTM, c'est l'atelier, qui gère, achète et entretient l'essentiel de la flotte de véhicules du Département, de l'automobile « ordinaire » au poids lourd en passant par les fourgonnettes, les engins de travaux publics et les matériels agricoles, ainsi que les équipements liés - les saleuses et lames, par exemple. Soit un total de 500 véhicules et 400 équipements. Également en charge du magasin (pièces détachées, carburant, peintures au sol et glissières), l'équipe recèle de remarquables savoir-faire, en mécanique et en chaudronnerie, qui lui ont permis de développer elle-même certains matériels. La transmission de ces compétences représente d'ailleurs un des grands défis

Fier et fort de l'expertise de NTM, le Conseil départemental a fait le choix d'en faire bénéficier les communes

de NTM, qui souffre, comme l'ensemble du secteur du BTP et de la mécanique, de difficultés de recrutement pour les emplois durables et saisonniers ; actuellement, ce sont cinq à six postes qui ne sont pas pourvus.

Fier et fort de l'expertise de NTM, le Conseil départemental a fait le choix d'en faire bénéficier les communes, pour lesquelles l'entretien de la voirie constitue une charge lourde. Chaque année, vingt à trente municipalités font ainsi appel à ces équipes pour différents services : conseil, entretien et réparation, fourniture de matériaux, de matériel de signalisation.

Ces prestations, qui interviennent en complément de celles proposées par les entreprises qui maillent le territoire, sont payantes et font l'objet d'une facturation dont la gestion et le suivi sont assurés par le service administratif de NTM.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le photovoltaïque fait son entrée au collège

Fort de son engagement envers les énergies renouvelables, le Conseil départemental mène un projet de longue haleine pour installer des panneaux photovoltaïques en toiture des collèges. Les poussées d'inflation et le caractère erratique du cours des énergies, manifestes depuis 2022 et le début de la guerre en Ukraine, ont incité la collectivité à innover pour maîtriser les coûts. Patrimoine du Conseil départemental, les 30 collèges publics ont été passés en revue pour définir lesquels seraient en mesure d'accueillir des panneaux photovoltaïques sur leurs toits. Sept d'entre eux répondent aux critères de faisabilité. Le collège Adam-Billaut, à Nevers, sera le premier équipé, au cours des prochains mois. Pour lui comme pour les six autres établissements, une seule... ligne : l'électricité produite par les panneaux devrait être consommée sur place et le surplus sera consommé par les bâtiments départementaux situés à proximité.

Le saviez-vous ?

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR NIÈVRE ATTRACTIVE

Conseillère départementale du canton de Corbigny depuis 2021 et conseillère municipale de Chitry-les-Mines depuis 2020, Séverine Bernard n'est pas une novice en tourisme. Elle est en effet engagée au sein du Syndicat mixte d'équipement touristique du canal du Nivernais et du Parc naturel régional du Morvan - deux poids lourds de l'attractivité nivernaise.

Attachée à la Nièvre et à son développement, la nouvelle présidente souhaite inscrire son action dans la continuité du travail mené par Nièvre Attractive en faveur de l'attractivité résidentielle, touristique et économique du département.





Le changement climatique n'est plus une perspective lointaine : il s'impose à nous, dans nos vies et nos territoires. Cet été encore, canicules et records de température dépassant les 40 degrés se sont succédés dans le département, tandis que des incendies ravageaient une partie de notre pays et touchaient la Nièvre.

Face à ces épisodes extrêmes, il y a des femmes et des hommes qui interviennent jour et nuit pour défendre nos forêts, nos habitations et nos vies. Nous voulons saluer l'engagement et le courage des pompiers professionnels et volontaires face aux incendies de cet été. Cet engagement, le Conseil départemental choisit de le soutenir avec constance, sans attendre un État fossilisé qui n'agit plus et n'anticipe plus. Dans la Nièvre, malgré des budgets de plus en plus contraints par l'État, nous avons fait le choix d'augmenter de près de 4 millions d'euros, en quatre ans, le budget du SDIS. Et parce que les besoins ne cessent de croître, ce budget continuera d'augmenter.

Cette trajectoire politique s'accompagne également de mesures concrètes et ciblées. Nous réorientons une partie notre aide au permis de conduire pour soutenir les jeunes sapeurs-pompiers, afin qu'ils deviennent plus rapidement opérationnels. Nous mettons également en place des mesures en faveur de l'engagement de nouveaux volontaires, pour aider les jeunes à franchir le pas.

Ces mesures sont le fruit d'une méthode que nous revendiquons depuis le début de ce mandat : celle d'écouter avant de décider. C'est le sens de la démarche « Imagine la Nièvre » et de la grande concertation menée avec les acteurs du secours dans la Nièvre, qui a réuni plus de 350 personnes : sapeurs-pompiers professionnels, volontaires, acteurs de la sécurité civile et citoyens. Cette écoute nous a permis de construire des réponses concrètes, adaptées à leurs besoins réels.

Dans un contexte où les défis s'accroissent, notre responsabilité est claire : ne pas subir les évolutions, mais les préparer. Anticiper, écouter, agir et construire avec les Nivernaises et les Nivernais : telle est la méthode qui guide notre action.

Blandine DELAPORTE et les élus de la majorité départementale,
groupe « *Vivre la Nièvre Écologique et Solidaire* »



Comme partout en France, cet été, plusieurs vagues de canicule et une sécheresse obstinée ont transformé le vert pays des eaux vives en un paillason désolé, montrant à quel point la gestion de l'eau devient une question vitale.

Lors des assises de l'eau organisées en 2024, le constat s'imposait déjà : l'eau n'est plus une ressource inépuisable. Depuis, les efforts ont porté essentiellement sur l'amélioration de la qualité de l'eau disponible dans les nappes phréatiques et les rivières. La crise que nous traversons prouve que le problème de la quantité va aussi se poser à brève échéance. Dans un département rural comme la Nièvre, il concerne évidemment l'agriculture, mais aussi l'élevage, le tourisme, l'urbanisme, ultimement, toute personne qui s'attend à voir couler de l'eau potable quand elle ouvre un robinet, c'est-à-dire tout le monde.

Les pêcheurs de décroissance n'envisagent que des réductions des usages, éventuellement accompagnées d'augmentation massive du prix de l'eau comme incitation à l'économie. Ils s'opposent farouchement à toute idée de réserve, grande ou petite. Nous pensons qu'il y a de la place pour une approche transpartisane, écologiquement et économiquement responsable.

Cet été, nous avons proposé à Monsieur le préfet la tenue d'états généraux sur l'eau rassemblant tous les acteurs concernés en partenariat avec le Conseil départemental. De nouvelles assises se tiendront à Nevers le 12 novembre prochain. Ce sera l'occasion ou jamais d'ouvrir le débat : comment pouvons-nous garantir l'accès à l'eau pour tous les usages utiles et nécessaires ?

Cette question doit trouver une réponse, et vite. Elle ne peut plus exclure la réflexion sur les moyens de stockage. Il ne s'agit pas de privatiser une ressource commune pour le bénéfice de quelques-uns, mais d'étudier sans a priori idéologique les possibilités de résoudre une équation difficile : préserver la ressource tout en assurant notamment notre souveraineté alimentaire. Sans quoi nous en serons réduits à faire la danse de la pluie si la situation de cet été se reproduit, et toutes les études le montrent : comme méthode, c'est inefficace.

Jean-Luc Gauthier et les conseillers départementaux
du groupe *La Nièvre Ensemble*



Session départementale - 22 juin 2026

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN QUELQUES CHIFFRES

Fiertés



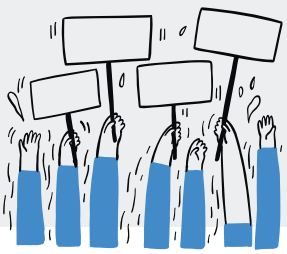
350
personnes au débat
Etre femme
dans la Nièvre

350
personnes au débat
Protéger les Nivernais

100
projets déposés
pour le Budget
participatif nivernais
2026



8 000
Nivernais écoutés
depuis 4 ans grâce à la démarche
Imagine la Nièvre !



Territoire

11
million d'euros
pour soutenir le monde
agricole depuis le début du
mandat



58
km de gestion concédée au
Conseil départemental
pour gérer le Canal
du Nivernais



28
espaces naturels protégés dits sensibles
gérés par le Conseil départemental



Prendre soin

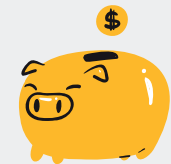


Plus de 25 400
consultations réalisées en 2025
dans les 7 centres de santé
départementaux

28
médecins généralistes
installés dans la Nièvre
grâce au dispositif des
bourses d'études



100
jeunes aidés pour
passer leur permis
en 2025



200
jeunes accompagnés
par le service Jeunesse



Jeunesse

+ de 150
bénévoles dans la
Bande des moins jeunes pour
aider les jeunes Nivernais dans
leur orientation



28
médecins généralistes
installés dans la Nièvre
grâce au dispositif des
bourses d'études





Près de 600
vaccinations contre le HPV
effectuées en 2025

Violentomètre

Lors de la soirée débat «Etre femme dans la Nièvre» une action phare a été identifiée : mettre à la connaissance du plus grand nombre le violentomètre, cet outil simple et visuel pour «mesurer» si sa relation de couple est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences. Grâce à des repères de couleur (vert/orange/rouge) la toxicité d'une relation est mise en exergue et vous permet de savoir si vous êtes en danger.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Respecte tes décisions et tes goûts	Accepte tes ami·e·s et ta famille	A confiance en toi	Est content quand tu te sens épanoui	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	T'ignore des jours quand il est en colère	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	Rabaisse tes opinions et tes projets	Se moque de toi en public	Te manipule	Est jaloux en permanence	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	Fouille tes textos, mails, applis	Insiste pour que tu envoies des photos intimes	T'isole de ta famille et de tes ami·e·s	Te traite de folle quand tu lui fais des reproches	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	Menace de se suicider à cause de toi	Te touche les parties intimes sans ton consentement	Menace de diffuser des photos intimes de toi	T'oblige à regarder des films pornos	T'oblige à avoir des relations sexuelles	
PROFITE Ta relation est saine quand il...					VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...										PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...								

VERT, ORANGE ou ROUGE ?

Des repères pour identifier les situations malsaines ou dangereuses dans le couple, et trouver des personnes pour en parler.

3919
Numéro d'écoute national
anonyme et gratuit
24h/24 - 7j/7

EN CAS D'URGENCE
appelez le 17
ou par SMS le 114

Toutes les actus ici

Que faire ce week-end ? La semaine prochaine ou pendant les vacances?



Prévention
OCTOBRE ROSE
1^{er} au 31 octobre
Le cancer du sein, parlons-en!
ligue-cancer.net
foutucancer58.fr

Histoire
CONFÉRENCE : DÉTRUIRE L'ASILE : 200 ANS D'HISTOIRE DE LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE NIVERNAISE
8 octobre - 17 h 30
Conférence animée par Blandine Delaporte - Archives départementales - Entrée gratuite
archives.nievre.fr



Citoyenneté
VOTE BUDGET PARTICIPATIF
15 octobre - 15 novembre
Votez pour vos projets préférés!
budgetparticipatifniveruais.fr

Histoire
EXPOSITION : A58 : HISTOIRES D'ARCHITECTES NIVERNAIS
16 octobre au 25 novembre
proposée par l'association des architectes de la Nièvre A58
archives.nievre.fr

Culture
LES RENDEZ-VOUS DE LA CITÉ
22 octobre - 15 h
Les Rendez-vous de la Cité invitent un spécialiste à porter son regard sur l'une des collections mode ou cadeaux présidentiels.
Cité des Présents - Gratuit, ouvert à tous
citedespresents.nievre.fr



Culture
MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE
1^{er} au 30 novembre
Cette année, la programmation aura pour thème «Contre-courant»
moisdudoc.com



Histoire
CONFÉRENCE : LES CAPTIVITÉS. LES PRISONNIERS DE GUERRE NIVERNAIS ET DANS LA NIÈVRE (1940-1948)
6 novembre - 17 h 30
Conférence animée par Michaël Boudard - Archives départementales - Entrée gratuite
archives.nievre.fr

Artisanat
SALON D'AUTOMNE
6 au 8 novembre
Venez à la rencontre des producteurs et artisans La Belle Nièvre sur le stand du Conseil départemental!
foiredenevers.fr



Jeunesse
FÊTE DE LA JEUNESSE
25 novembre
Tu as des idées, du talent, de l'énergie ? Ce moment est fait pour toi ! La Fête de la Jeunesse 2026 arrive bientôt au Café Charbon!
nievre.fr

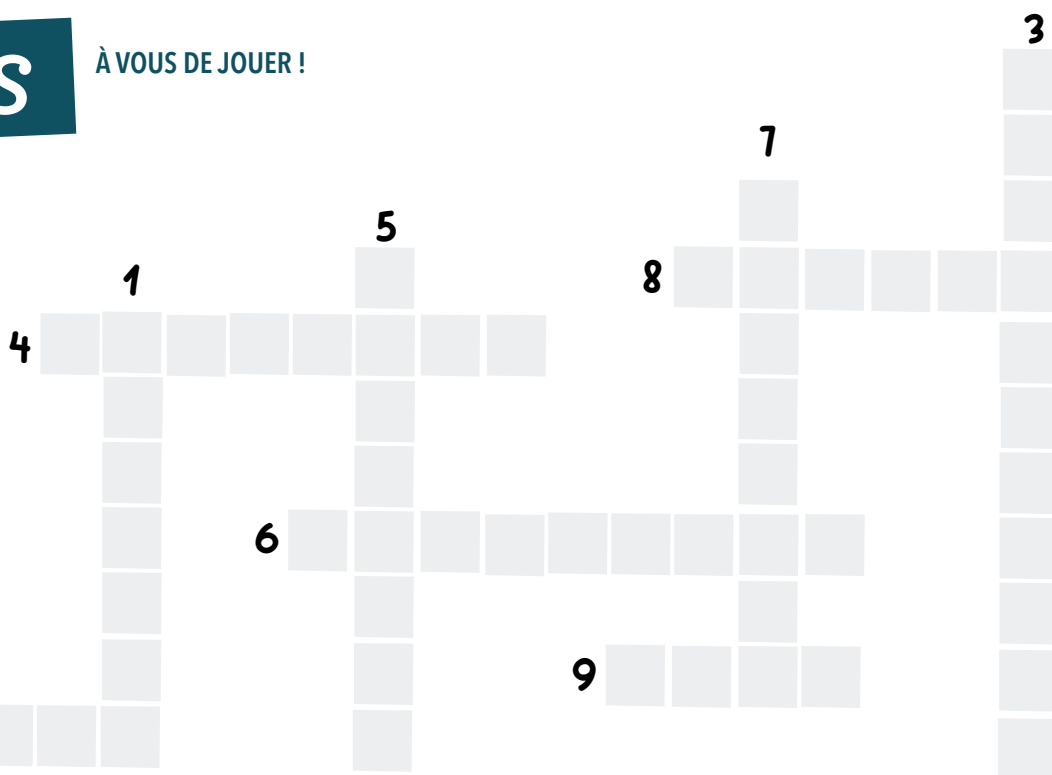


Histoire
CONFÉRENCE : LES ECCLÉSIASTIQUES NIVERNAIS DANS LA RÉSISTANCE
9 décembre - 17 h 30
Conférence animée par Thomas Terrien - Archives départementales - Entrée gratuite
archives.nievre.fr

FLÉCHÉS

MOTS

À VOUS DE JOUER !



1. Mois «rose» destiné à sensibiliser au dépistage du cancer du sein
2. Schéma départemental qui répond, entre autres, aux enjeux du vieillissement, du handicap, etc.
3. Célèbre circuit de la Nièvre
4. «L'Appel de Montreuillon» en a réuni plus de 350 pour améliorer la protection des Niveruais
5. À qui est dédié le Service d'aide pour concrétiser et surmonter les difficultés dans l'entrée de la vie adulte?
6. Principale activité du CeGIDD
7. Le Département s'occupe de leur entretien, de leurs équipements et en gère la restauration scolaire
8. Massif de moyenne montagne qui s'étale sur 4 départements dont la Nièvre
9. Établissement public de coopération culturelle créé en 2003 dont la mission est de développer l'enseignement et les pratiques artistiques

NIÈVRE
le département



+ D'INFOS
Découvrez tous nos reportages sur notre chaîne Youtube !

Hôtel du Département - 58039 Nevers Cedex
Courriel de la rédaction : magazine@nievre.fr
Directeur de publication : Fabien BAZIN, Président du Conseil départemental
Rédactrice en chef : Peggy BANGET-MOSSAZ
Rédaction et conception : Séverine BLANC, Sébastien CHABARD, Julie PLISSIER-BOULET.
Photographies : Johan BOULET, Claire BRAUNSTEIN, Clément MILLOT, Benoit ROUGEAX, Thibault THERY
Impression : IMAYE GRAPHIC - 53000 LAVAL
109 000 exemplaires - ISSN 2827-5187

Retrouvez-nous sur
www.nievre.fr
et sur nos réseaux sociaux

nievre.fr

